



**REPUBLIQUE DU MALI**  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*



**MINISTRE DU PLAN ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

*DIRECTION NATIONALE  
DE LA PLANIFICATION DU  
DEVELOPPEMENT*



*DIRECTION NATIONALE  
DE LA STATISTIQUE ET DE  
L'INFORMATIQUE*

**RAPPORT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE  
ET SOCIALE DU MALI EN 2006  
ET LES PERSPECTIVES POUR 2007**

Juin 2007

## TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux et graphiques : .....	i
Index des abréviations : .....	ii
RESUME : .....	1
I- Contexte :.....	4
1.1. Environnement économique international : .....	4
1.2. Environnement socioéconomique national : .....	7
II- Situation Economique et Sociale du Mali en 2006 : .....	9
2.1. Situation Économique en 2006 : .....	9
2.2. Situation Sociale en 2006 : .....	22
III- Perspectives économiques et sociales du Mali en 2007 : .....	44
3.1. Perspectives économiques en 2007 : .....	44
3.2. Perspectives sociales en 2007 : .....	49
IV- Recommandations de mesures en matière de politique économique : .....	53
4.1. Au Plan macroéconomique :.....	54
4.2. Au niveau sectoriel : .....	54
V- Annexes : .....	56
Annexe 1: Indicateurs macroéconomiques entre 2004 et 2007 : .....	57
Annexe 2 : Évolution PIB entre 2004 et 2007 : .....	58
Annexe 3 : Évolution de la croissance sectorielle et de la contribution à la croissance entre 2004 et 2007 : .....	59
Annexe 4 : Évolution du TOFE entre 2004 et 2007 : .....	61
Annexe 5 : Évolution de la balance des paiements entre 2004 et 2007 :.....	62
Annexe 6 : Production vivrière par Région en 2006 :.....	63

## Liste des tableaux et graphiques

### Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution comparée de la production agricole entre 2005 et 2006 (en tonnes).....	9
Tableau 2 : Evolution de la production d'or entre 2004 et 2007 en tonnes .....	11
Tableau 3 : évolution de l'encours de la dette 2004-2006 (Mrds de FCFA) .....	16
Tableau 4 : Evolution du service de la dette de 2004-2006 en milliards de FCFA.....	16
Tableau 5 : Situation des critères de convergence en 2005 et 2006. ....	20
Tableau 6 : Evolution des effectifs des grandes écoles entre 2005 et 2006.....	28
Tableau 7 : Evolution des effectifs de l'université entre 2005 et 2006.....	29
Tableau 8 : Evolution du nombre de CSCOM fonctionnels (2004-2006) .....	30
Tableau 9 : Evolution de l'accessibilité de la population au Paquet Minimum d'Activité (PMA) dans les rayons de 5 et 15 Km, Mali 2002-2006 .....	31
Tableau 10 : Evolution de l'accessibilité de la population au PMA dans les rayons 15 Km par région, de 2004 à 2006.....	31
Tableau 11 : évolution du taux de couverture CPN (%) par région de 2004 à 2006.....	35
Tableau 12 : évolution du taux d'accouchements assistés par région de 2004 à 2006.....	35
Tableau 13 : évolution du taux d'enfants <12 mois complètement vaccinés au DTCP3 par région de 2004 à 2006.....	36
Tableau 14 : Evolution de quelques indicateurs issus des EDS M IV.....	36

### Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance entre 2004 et 2006 .....	12
Graphique 2: Evolution du taux d'inflation entre 2004 et 2006 .....	13
Graphique 3: Evolution des indicateurs des finances publiques entre 2004 et 2006.....	15
Graphique 4: Portefeuille de la dette intérieure du Mali au 31/12/2006.....	17
Graphique 5: Évolution de l'IDE au Mali de 2004 à 2006 (en Mrds de FCFA).....	18
Graphique 6: Évolution des indicateurs des échanges extérieurs de 2004 à 2006 (en Mrds de FCFA).....	19
Graphique 7: Evolution des résultats au CFEPCEF, DEF et au BAC de 2004 à 2006 .....	27
Graphique 8: Evolution du nombre de CSCOM fonctionnels entre 2004 et 2006.....	30

## Index des Abréviations

AMADER	Agence Malienne pour le Développement de l'Energie Domestique et de l'Electrification Rurale ;
APDF	Association pour la Promotion et le Développement/Femme ;
ARV	Anti-Rétroviraux ;
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest ;
BSI	Budget Spécial d'Investissement ;
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ;
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe ;
FMI	Fonds Monétaire International ;
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine ;
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle ;
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
CFEPCEF	Certificat de fin d'études du premier cycle de l'enseignement fondamental ;
CPN	Consultation Prénatale ;
CPS	Cellule de Planification et de Statistique ;
CSCOM	Centre de Santé Communautaire ;
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et Réduction de la Pauvreté ;
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté ;
CSREF	Centre de Santé de Référence ;
DEF	Diplôme d'Etude Fondamentale ;
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement ;
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique ;
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
DEF	Diplôme d'Étude Fondamentale ;
DTCP	Diphthérie Tétanos Coqueluche Polio ;
EAC	Enquête Agricole et de Conjoncture ;
EDM	Energie du Mali
EDSM	Enquête Démographique et de Santé/Mali ;
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages ;
FAST	Faculté des Sciences Techniques ;
FLASH	Faculté des Langues Arts et Sciences Humaines ;
FMPOS	Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto Stomatologie ;
FSJE	Faculté des Sciences Juridique et Economique ;
IADM	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale ;
IDE	Investissement Direct Etranger
IEC	Information Education Communication ;
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation ;
JNV	Journée Nationale de Vaccination ;
MST/SIDA	Maladies Sexuellement Transmissibles/SIDA ;
PDDSS	Plan Décennal de Développement Socio-Sanitaire ;
PDSC	Projet de Développement Socio Communautaire ;
PFA	Paralysie Flasque Aigue ;
PIB	Produit Intérieur Brut ;
PISE	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education ;
PMA	Pays Moins Avancés ;
PNG	Position Nette du Gouvernement ;
PTME	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant ;
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés ;
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Éducation ;
PRODESS	Programme de Développement Social et Sanitaire ;
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH/SIDA ;
SSD	Société de Service Décentralisé ;
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État ;
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
VIH/SIDA	Virus Immuno Humaine/ Syndrome Immuno Déficience Acquis.

## RESUME

Au Mali, les efforts d'amélioration des conditions de vie des populations ont été inscrits au cours de ces dernières années dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP). Ainsi le Mali a achevé la mise en œuvre de son premier CSLP 2002-2006 et a préparé et adopté le 20 décembre 2006 celui de la deuxième génération dénommé Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2007-2011. Le document du CSLP a été reconnu comme l'unique cadre de référence des politiques et stratégies de développement à moyen terme et le référentiel des négociations avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

Les statistiques fournies dans la présente analyse sont relatives, pour l'essentiel, aux données provisoires de 2006 et aux estimations de 2007. La conjoncture socioéconomique de 2006 laisse apparaître une orientation relativement bonne de l'activité économique en 2006.

La campagne agricole 2006/2007 a été marquée par une pluviométrie relativement abondante et bien répartie. Sur la base des résultats définitifs de cette campagne, la production vivrière a enregistré une hausse de 8,7% avec 3.693.240 tonnes en 2006 contre 3.398.627 tonnes en 2005. Quant au coton, sa production est passée de 534.000 tonnes en 2005 à environ 414.000 tonnes en 2006, soit une baisse de 22,5%. Les bonnes performances de la production d'or (61,3 tonnes en 2006 contre 52,1 tonnes en 2005, soit une hausse de 18,9%) ont favorisé l'essor du secteur secondaire en 2006. Le secteur tertiaire a connu une amélioration en passant d'une croissance de 4,6% en 2005 à 9,4% en 2006 en liaison avec les performances enregistrées dans les branches « commerce », et « transports et télécommunication ».

Au total, le taux de croissance économique est ainsi ressorti à 5,3% en 2006 contre 6,1% en 2005. Cette décélération est essentiellement imputable aux contre performances du secteur primaire (4,3% en 2006 contre 6,6% en 2005). L'inflation a connu une forte baisse pour se situer à 1,5% en 2006 contre 6,4% en 2005.

Au titre des finances publiques, les recettes totales hors dons ont atteint 545,8 milliards de FCFA en 2006 contre 506,6 milliards de FCFA réalisées une année plus tôt, soit une hausse de 7,7%. L'augmentation observée s'explique essentiellement par une hausse de 5,4% des recettes fiscales. Ainsi, la pression fiscale s'est fixée à 15,2% en 2006 contre 15,9% en 2005. Les dons (hors IADM) mobilisés en 2006 s'élèvent à 159,3 milliards de FCFA contre 115 milliards en 2005, soit une hausse de 38,5%. A ce montant, s'ajoutent les dons exceptionnels IADM de 1.085,2 milliards de FCFA dont 64,7 milliards consentis par le FMI, 314,5 milliards par la BAD et 706,0 milliards par la Banque Mondiale.

L'évolution de la structure des dépenses entre 2005 et 2006 a été marquée par l'augmentation des dépenses courantes et des dépenses en capital respectivement de 4,7% et 22,8%. La masse salariale a connu une augmentation de 7,3% entre 2005 et 2006.

Le déficit base ordonnancement dons exclus est passé de 206,0 milliards de FCFA en 2005 à 222,8 milliards en 2006, soit une aggravation de 16,8 milliards de FCFA. Rapporté au PIB, il se situe à 7,1% en 2006 contre 7,4% en 2005.

La mise en œuvre de l'Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM) a été effective en 2006. Ainsi, le Mali a reçu une annulation de la dette multilatérale de 1.085,2 milliards de FCFA dont 64,7 milliards consentis par le FMI, 314,5 milliards par la BAD et 706,0 milliards par la Banque Mondiale. Au 31 décembre 2006, l'encours de la dette publique totale à moyen et longs

termes après allègement est estimé à 629,0 milliards de FCFA contre 1.617 milliards de FCFA en 2005 soit une baisse de 61,1%. Le ratio de l'encours de la dette publique extérieure sur le PIB s'est ainsi amélioré en passant de 57,8% en 2005 à 20,3% en 2006.

En 2006, l'excédent des paiements extérieurs du Mali s'est chiffré à 79,6 milliards de FCFA, contre un déficit de 76,3 milliards de FCFA l'année précédente. Cette performance est fondamentalement liée au relèvement du cours de l'or.

La situation monétaire du Mali a été caractérisée par une amélioration des avoirs extérieurs nets de +95,6 milliards de FCFA; une légère baisse du crédit intérieur de -48,3 milliards de FCFA et un accroissement de la masse monétaire de +47,1 milliards de FCFA.

En 2006, le Mali a respecté six (06) des huit critères de convergence de l'UEMOA, dont le critère clé relatif au ratio du solde budgétaire de base sur le PIB qui s'est établi à 0,8%.

S'agissant de la situation sociale, la poursuite de l'exécution du PRODEC à travers le PISE-II et le lancement de la 2ème phase du Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE-II), ont contribué à l'atteinte des résultats encourageants en 2006. En plus de l'enseignement fondamental, des actes majeurs ont été posés pour un enseignement supérieur compétitif. Ces efforts se sont traduits par l'augmentation des effectifs et l'amélioration du taux brut de scolarisation premier cycle qui a atteint 75,0% en 2006 (dont 85,1% pour les garçons et 65,1% pour les filles) contre 74,0 en 2005 (dont 85,0% pour les garçons et 63,0% pour les filles).

En matière de santé, l'année 2006 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PRODESS-II, la réalisation de la quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDS M-IV), l'harmonisation du cycle de planification du PRODESS avec celui de la loi des finances.

Les principaux résultats obtenus en 2006 sont retracés à travers les indicateurs d'accessibilité géographique aux services de santé et ceux de la lutte contre la maladie. La participation active de tous les acteurs du secteur de la santé a permis d'obtenir de résultats encourageants. Ainsi, on observe une augmentation progressive du nombre de CSCOM qui est passé de 753 en 2005 à 785 en 2006, soit une augmentation de 4,2%. La couverture sanitaire de la population dans un rayon de 5 km est ainsi passée de 50,0% en 2005 à 51,0% en 2006. Le taux de couverture en accouchements assistés est passé de 53,0% en 2005 à 55,0% en 2006. Grâce à la gratuité du traitement du VIH/SIDA, le nombre de patients traités et suivis sous ARV est passé de 6.500 en 2005 à 11.508 en 2006, soit une augmentation de 77,0%.

En 2006, le taux d'accès des populations à l'électricité au niveau national s'est établi à 16,7% contre 15,0% en 2005, soit une hausse de 1,6 points de pourcentage. Il est quasiment égal au taux d'accès à l'électricité par EDM car le taux d'accès en milieu rural est pour l'instant très faible (1,6% en 2006 contre 0,3% en 2005).

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national s'est établi à 67,4% en 2006 contre 66,1% en 2005, soit une amélioration de 1,3 point de pourcentage. Cette hausse s'explique par l'amélioration du taux d'accès en milieu urbain.

En matière de sécurité alimentaire, le niveau des stocks a été amélioré en 2006 par des achats effectués à la fin de la bonne campagne agricole de 2005/2006 pour reconstituer le niveau du Stock National de Sécurité (SNS) à hauteur de 25.717 tonnes pour 3,8 milliards de FCFA et la

constitution d'un stock d'intervention de 28.536 tonnes dont 8.000 tonnes de riz pour 4,6 milliards de FCFA.

En matière de l'artisanat et du tourisme, l'année 2006 a été marquée essentiellement par le classement de deux hôtels (Massaley et les Colibris) en 3 étoiles, l'augmentation d'environ 23% du nombre d'hôtels qui passe de 251 en 2005 à 308 en 2006 et la construction des infrastructures de base (villages artisanaux). Le nombre de visiteur est passé de 186.918 en 2005 à 200.003 en 2006 soit une hausse d'environ 7,0%. Le nombre de salariés dont l'emploi dépend directement de l'activité touristique au Mali est évalué à 4.804 en 2006 contre 4.150 en 2005, soit une hausse de 16%. Les recettes touristiques ont été de 83,6 milliards de FCFA en 2006 contre 80,0 milliards en 2005, soit une augmentation de 5,0%. La ville de Tombouctou a été retenue comme « Capitale Culturelle Islamique pour l'Afrique en 2006 ». La principale activité culturelle mondiale qui concerne particulièrement le Mali en 2007 est l'élection des sept nouvelles merveilles du monde pour laquelle la ville de Tombouctou est candidate.

La poursuite de l'opérationnalisation de la Politique Nationale de l'Emploi, d'une part et de la mise en œuvre du Programme Emploi Jeune d'autre part, ont permis en 2006 la création de 22.952 emplois dont 13.397 dans le secteur privé et 9.555 emplois publics.

Aujourd'hui, le Gouvernement compte cinq (5) femmes sur 27, quatorze (14) femmes sur 147 siègent à l'Assemblée Nationale, trois (03) femmes sur 22 sont nommées ambassadeurs, la médiature et la sécurité alimentaire sont dirigées par des femmes, auxquelles il faut ajouter des femmes élues communales. Les femmes sont de plus en plus présentes dans les hauts postes de l'Administration, elles occupent des postes de préfets, de directrices de services centraux, de Présidentes d'Institutions de la République (cour suprême) et s'imposent de plus en plus au niveau privé par la direction d'entreprises plus ou moins grandes.

Le programme de 3.500 logements lancé en 2003 est l'expression de la volonté des autorités politiques du pays de faciliter l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent et à moindre coût conformément à l'objectif principal de la Stratégie Nationale de logement. La troisième tranche, constituée de 880 logements a été réalisée en 2006 et la quatrième tranche, constituée de 1.087 logements sera réalisée en 2007.

On a dénombré 2.714 cas d'accidents de la circulation avec 5.494 victimes dont 4.911 blessés et 383 décès en 2006 contre 2.261 cas dont 171 morts en 2005, soit une hausse de 20,0% des cas et 124,0% des décès. Le District de Bamako enregistre le plus fort taux de cas et de morts. Généralement, la fréquence des accidents augmente pendant les vacances et les fins d'années. S'agissant des incendies, on en a enregistré 479 cas en 2006 avec 71 victimes humaines dont 43 blessés et un mort.

Avec la mise en exploitation de nouvelles mines, la poursuite de la recherche pétrolière, l'intensification de l'investissement (notamment le démarrage des activités prévues dans le cadre du Millennium Challenge Account Mali, la mise en œuvre du Programme d'Investissement pour le Développement dans les Régions du Nord, entre autres), la volonté politique affichée de mécaniser l'agriculture, les perspectives socioéconomiques du Mali en 2007 sont optimistes avec un taux de croissance économique estimé à 5,2%.

## I- CONTEXTE

### 1.1. Environnement économique international

L'environnement international a été caractérisé, en 2006, par une bonne orientation des activités économiques dans les pays industrialisés. La croissance économique mondiale a enregistré une accélération, avec un taux de 5,1% contre 4,8% en 2005. Cette performance est liée aux effets conjugués de la demande intérieure et de celle enregistrée sur les marchés des produits pétroliers et des matières premières non agricoles, dans la zone Euro et dans les pays émergents de l'Asie.

- Croissance

Aux Etats-Unis, la croissance s'est établie à 3,4% en 2006 contre 3,2% en 2005. Le ralentissement du marché immobilier tant annoncé a fini par se concrétiser. Cette situation pourrait freiner la consommation privée et l'investissement immobilier, mais l'investissement des entreprises serait soutenu par la forte utilisation des capacités de production et la rentabilité élevée des entreprises.

Dans la zone Euro, le taux de croissance est estimé à 2,4%, en 2006, soit à son niveau le plus élevé des six dernières années. Ce résultat est à mettre au compte d'une amélioration du climat des affaires en France et en Allemagne, qui a favorisé l'investissement, la consommation et l'emploi.

En Asie, la croissance reste vigoureuse, atteignant 7,3% en 2006 contre 7,4% en 2005. Il s'agit de la région la plus dynamique du monde, grâce à une croissance soutenue en Chine et en Inde qui se sont situés à 10,0% et 8,3% respectivement.

Pour l'Afrique au Sud du Sahara, pour la troisième année consécutive, l'Afrique subsaharienne a enregistré un taux de croissance supérieur à 5. Selon les estimations du FMI, le PIB de l'Afrique subsaharienne a progressé de 5,3% en 2006, ce qui est en léger recul par rapport au niveau de 5,5% affiché en 2005. Ce recul tient principalement à un léger ralentissement en Afrique du Sud, principale économie de la région. Abstraction faite de l'Afrique du Sud, le niveau d'expansion de la région a été stable à 5,8% et s'est réparti à raison de 6,9% pour les pays exportateurs de pétrole et de 4,7% pour les petits pays importateurs de pétrole.

Un élément encourageant est que cette forte croissance a été largement répartie, un tiers des pays de la région affichant des taux supérieurs à 5% tandis que six pays seulement ont vu leur revenu par habitant diminuer (l'Érythrée, le Gabon, la République du Congo, les Seychelles, le Swaziland et le Zimbabwe).

Dans la zone UEMOA, bien qu'une lenteur ait été enregistrée dans le processus de normalisation de la situation sociopolitique dans certains Etats membres, la conjoncture économique laisse apparaître une orientation relativement bonne de l'activité économique en 2006.

En liaison avec l'évolution peu favorable des cours internationaux des matières premières et le maintien à niveau très élevé du prix du pétrole, les difficultés se sont accrues dans certains secteurs importants, notamment les filières du coton et le secteur énergétique. Le taux de croissance du PIB de l'Union est estimé à 3,5% en 2006, contre 4,4% en 2005.

- Prix et inflation

Dans les pays industrialisés, l'inflation a augmenté modérément pour atteindre 2,6 % en 2006 contre 2,3% en 2005 et commencerait à fléchir en 2007 à mesure que l'impulsion des hausses des cours du pétrole s'estompe. Dans les pays émergents et les pays en développement, les tensions inflationnistes ont été dans l'ensemble contenues.

Aux Etats-Unis, le profil de l'inflation a été influencé par le glissement annuel de la composante énergétique qui a connu un repli avant le troisième trimestre 2006. A cela est venu s'ajouter la légère hausse des prix du logement. En 2006, le taux d'inflation s'est situé à 3,6% contre 3,4% en 2005. En 2007, avec la baisse attendue des prix du pétrole, l'inflation reculerait pour se situer à 2,9%.

Au Japon, la déflation est enfin arrivée à son terme. L'inflation s'est établie à 0,3% en 2006 contre -0,6% en 2005 et remonterait en 2007 pour s'établir à 0,7%.

En France, l'inflation s'est légèrement redressée au début de l'année 2006 sous l'impact de la hausse des prix des produits énergétiques observé au premier trimestre. Au total sur l'année, le profil de l'inflation est dicté par l'évolution des prix de l'énergie. L'inflation s'est établie à 2,0% en 2006 contre 1,9% en 2005. En 2007, il reviendrait à son niveau de 2005.

Dans les pays émergents d'Asie, l'inflation a été bien maîtrisée grâce au durcissement monétaire opéré par de nombreux pays.

En Amérique Latine, l'inflation est restée modérée, en dépit des hausses soutenues des cours des produits de base. Après être tombée à 6,3% en 2005 contre 6,5% en 2004, l'inflation continue à baisser en 2006 pour se situer à 5,6% et s'établirait à 5,2% en 2007.

En Afrique au sud du Sahara, l'inflation, en dehors du Zimbabwe, est ressorti à 6,9% en 2006, après 8,2% en 2005, en particulier à cause de son repli dans les pays producteurs de pétrole. L'inflation pourrait souffrir de nouvelles hausses probables des cours du pétrole et d'une possible baisse prévue des cours des produits de base non combustibles.

Dans la zone UEMOA, l'inflation est en nette décélération dans les pays de l'UEMOA, du fait principalement de la décreue des prix des produits alimentaires. En moyenne annuelle, le taux d'inflation dans les Etats membres de l'UEMOA s'est situé à 2,2% en 2006 contre 4,3% en 2005.

- Matières premières

Pour le pétrole, la hausse des cours s'est accélérée au cours du premier semestre 2006. Après avoir frôlé 80 dollars, début août, le prix du baril a perdu 25 dollars au cours des deux derniers mois de l'année 2006, pour retomber à des niveaux proches de ceux de décembre 2005. Les prix sont censés rester volatils et vulnérables à des perturbations au niveau de l'offre. Au début d'août, les prix ont dépassé le niveau de 75 dollars le baril, sous l'effet d'une forte demande, de pénuries au niveau de l'offre, de contraintes de capacités et de craintes de perturbations des approvisionnements. Mais ils ont vite reculé de 25% pour retomber en dessous de 60 dollars en octobre. L'OPEP a décidé le 1er novembre de réduire sa production de 1,2 million de barils par jour. La flambée des prix a contribué à un certain ralentissement de la progression de la

demande de pétrole dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement. On s'attend à ce que cette demande augmente d'un peu moins de 2% par an (1,5 million de barils par jour), hausse à mettre pour l'essentiel au compte des pays en développement (particulièrement en Asie) et concentrée pour une bonne part sur les carburants.

Pour le coton, les cours mondiaux se sont établis en moyenne à 1,25 dollar le kilo en 2006, soit en légère hausse par rapport à 2005 (1,22 dollars). Selon des données émanant du Comité consultatif international du coton, la production mondiale s'est située à 25 millions de tonnes durant la campagne en 2006, soit une hausse de 1,4 % par rapport à 24,7 millions de tonnes atteint en 2005. Parmi les principaux pays producteurs, la Chine, l'Inde, le Brésil et la Turquie ont accru leur production de coton dans une fourchette de 10 à 13% en 2006, hausses qui ont été compensées par des réductions de 15% et 26%, respectivement, aux États-Unis et en Australie pour cause de sécheresse.

Pour l'or, en raison de la dépréciation de la monnaie américaine et la persistance probable des pressions inflationnistes, les cours de l'or se sont maintenus à des niveaux relativement élevés en moyenne à 609 dollars l'once en 2006 contre 445,3 dollars l'once en 2005. La production minière mondiale a progressé de 2% en 2006. En effet, le métal jaune a culminé à 725 dollars l'once en mai, pour retomber ensuite en dessous de 600 dollars, baisse qui accompagnait celle des prix de l'énergie et des autres produits de base et qui est à mettre au compte et de l'atténuation des tensions politiques.

Pour le cacao, l'instabilité politique observée chez le premier producteur mondial (la Côte d'Ivoire) continue de peser sur le marché. Les cours sont restés stables aux alentours de 1,55 dollar le kilo au cours des trois dernières années. Ils se sont établis en moyenne à 1,60 dollar en 2006.

Pour le café, les cours ont progressé légèrement en 2006 pour s'établir en moyenne à 2,60 dollars le kilo pour l'arabica contre 2,58 dollars en 2005 et à 1,30 dollar le kilo pour le robusta contre 1,25 dollar en 2005. Cette évolution est en liaison avec la baisse de la production mondiale, au Brésil et au Viêt-Nam et l'augmentation de la consommation mondiale de 2%. Cette tendance haussière devrait se poursuivre en 2007. En effet, la demande pourrait être soutenue en rapport avec les besoins des nouveaux pays consommateurs comme la Chine, l'Inde et la Russie. En outre, les conditions climatiques peu favorables au Brésil laissent entrevoir une faible progression de la production.

## 1.2. Environnement socioéconomique national

Pays continental, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali s'étend sur une superficie de 1.241.238 Km<sup>2</sup> avec une densité de 7,9 habitants/km<sup>2</sup>. Sa population est estimée à environ 12,3 millions<sup>1</sup> en 2006. Le Mali est un pays essentiellement agropastoral. Cependant les activités commerciales, artisanales, touristiques, industrielles, la production minière (moderne et traditionnelle), l'immigration sont aussi autant de facteurs qui déterminent la vie socioéconomique du pays.

- Climat sociopolitique

L'environnement national au Mali en 2006 a été essentiellement marqué par :

- le revue du CSLP-I (2002/2006) et la préparation de la deuxième génération (CSCR 2007/2011) ;
- l'approfondissement du processus démocratique, une implication de plus en plus forte de la Société civile dans la médiation et le règlement des différends et conflits sociaux, ont favorisé un climat sociopolitique apaisé en 2006 ;
- les préparatifs des élections présidentielles et législatives de 2007.

- Campagne agricole 2005/2006

La pluviométrie est caractérisée au Mali par son cycle irrégulier provoquant des déficits pluviométriques chroniques.

La saison des pluies de la campagne agricole 2005/2006, comparativement à une année moyenne, a connu un début précoce dans la plupart des zones agricoles et les pluies recueillies ont été bien réparties dans le temps et dans l'espace.

Par ailleurs, afin de sécuriser la production agricole par l'accroissement des quantités de pluies et réduire l'effet de la sécheresse sur les cultures pluviales, d'une part et d'assurer la sécurité alimentaire dans notre pays dans le cadre de la lutte contre la pauvreté d'autre part, le Gouvernement a lancé en 2006 le programme de pluies provoquées.

D'une manière générale, les pâturages ont été bien fournis en 2006. Les conditions d'abreuvement et l'état d'embonpoint des animaux sont restés satisfaisants dans l'ensemble au niveau de toutes les zones pastorales du pays.

La situation zoo sanitaire a été calme en 2006 par rapport à la campagne précédente. Ainsi, il n'a été enregistré que quatre foyers de maladies en 2006 contre dix en 2005. La surveillance de la grippe aviaire a été renforcée à tous les niveaux.

---

<sup>1</sup> Résultats provisoires de l'ELIM, 2006.

- Cours des matières premières

Les cours internationaux du pétrole sont demeurés à un niveau relativement élevé en 2006. Ce choc est fortement ressenti dans la vie économique du pays. Toutefois, le Gouvernement a fait des efforts financiers importants pour en limiter l'impact sur les principaux secteurs productifs et sur les prix des carburants à la pompe.

Par ailleurs, l'embellie des cours de l'or a été l'un des facteurs d'amélioration de la situation de la balance des paiements du Mali en 2006.

L'appréciation du franc CFA par rapport au dollar des Etats-Unis, a continué avec un taux de change moyen annuel de 524 FCFA pour un dollar US en 2006 contre 528 FCFA pour un dollar US en 2005. Cette situation pénalise les exportations du Mali qui sont dans la plupart des cas, libellées en dollar US. Elle influe négativement aussi, la valeur en FCFA des flux des transferts des maliens de l'extérieur (hors zone Euro), constituant ainsi un manque à gagner pour l'économie.

Cependant l'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, a connue une forte baisse en 2006 au Mali avec un taux de 1,5% contre 6,4% en 2005. Cette baisse est imputable essentiellement à la bonne campagne agricole 2005/2006, à la reconstitution des stocks et banques de céréales, à la restructuration des marchés céréaliers, à la réorganisation des coopératives villageoises, etc.

L'année 2006 a été aussi marquée par l'intensification des activités de recherche pétrolière au Mali. De réels signes d'espoirs existent pour une exploitation commerciale du pétrole au Mali à moyen terme.

- Financement de l'économie

L'année 2006 a connu l'effectivité de l'Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM) et de la mise en œuvre de l'appui budgétaire. Ces moyens de financement ont contribué à une bonne mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Il faut aussi signaler la signature d'importants Accords et Conventions de financement, notamment ceux relatifs au Programme du Mali au Millennium Challenge Account Mali (MCA-Mali : avec un don de 460 millions de dollars US) et au 10<sup>ème</sup> FED 2008-2013 (pour une enveloppe prévisionnelle de plus de 426 millions d'Euros sous forme de dons).

En conclusion, ces éléments conjoncturels ont favorisé l'atteinte de résultats socioéconomiques satisfaisants en 2006. Ainsi, le Mali a enregistré un taux de croissance économique de 5,3% en 2006 contre 6,1% en 2005. Malgré cette décélération, le Mali demeure le premier pays de l'UEMOA où la croissance au cours des cinq dernières années a été supérieure de 5% en moyenne. Il est prévu un taux croissance du PIB de 5,2% en 2007 avec une inflation modérée.

## II- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU MALI EN 2006

### 2.1. Situation économique en 2006

#### 2.1.1. Production et Croissance

Prévu initialement à 5,0% en novembre 2006, le taux de croissance du PIB est finalement ressorti à 5,3% après la révision des comptes en juin 2007.

Le regain de 0,3 point de croissance provient essentiellement du secteur tertiaire dont la croissance est remontée à 9,4% contre une prévision de 6,3%.

Le taux d'inflation annuel moyen mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, s'est fixé à 1,5% contre 6,4% en 2005.

En effet, la production annuelle d'or a augmenté de 3,6 tonnes en 2006 par rapport aux prévisions initiales.

Le secteur primaire a réalisé en 2006 un taux de croissance inférieur aux prévisions de novembre 2006.

Dans le primaire le taux de croissance attendu (5%) n'a été que de 4,3% à cause principalement de la chute de la production de coton (414.000 tonnes réalisés sur 532.000 initialement prévues. Toutefois les prévisions dans la production de céréales ont été réalisées en liaison avec les conditions climatiques plus favorables et le renforcement de la lutte anti-acridienne d'une part, et par la poursuite de l'exécution du programme d'aménagement de périmètres irrigués d'autre part.

Les principales cultures vivrières à l'exception du mil et du fonio ont enregistré une hausse (Cf. Tableau N° 1) avec un niveau de production totale estimée à 3.693.240 tonnes selon les résultats provisoires de la campagne agro-pastorale 2006/2007, soit une hausse de 8,7% par rapport à 2005.

**Tableau 1 : Evolution comparée de la production agricole entre 2005 et 2006 (en tonnes)**

Spécifications	2005	2006	Variation
Mil	1 157 810	1 128 773	-2,5%
Sorgho	629 127	769 681	22,3%
Riz	945 823	1 053 236	11,4%
Mais	634 464	706 737	11,4%
Fonio	26 598	26 247	-1,3%
Blé/Orge	4 805	8 565	78,3%
Total	3 398 627	3 693 240	8,7%

Source: EAC 2005/2006/RGA 2006/2007

La production céréalière par région (Cf. Annexe 6) donne : 6,5% à Kayes, 12,4% à Koulikoro, 33,3% à Sikasso, 28,8% à Ségou qui abrite les grands périmètres de production irriguée, 12,8% à Mopti, 4,7% à Tombouctou et 1,5% à Gao. Les productions de sorgho, maïs, de blé/orge et de riz sont celles qui ont enregistré les plus grandes croissances avec des taux respectifs de 22,3 %; 11,4 %; 78,3% et 11,4%.

S'agissant de l'agriculture industrielle, elle reste dominée par la production du coton qui connaît ces dernières années de réelles difficultés. Sa production est passée de 534.000 tonnes en 2005 à environ 414.000 tonnes en 2006, soit une baisse de 22,5%. Cette baisse est essentiellement due à la mauvaise répartition pluviométrique, aux difficultés que rencontre la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) sur le terrain et la démotivation des cotonculteurs suite à la baisse de 24% du prix au producteur avec son indexation aux cours mondiaux et les prix très élevés des intrants.

Les productions animales contribuent pour une valeur estimée à 277,1 milliards de CFA et constitue la principale source de revenu pour 30% des producteurs. Les effectifs<sup>2</sup> du cheptel national sont estimés à 7.843 442 de bovins, 8.870 735 d'ovins, 12.647.464 de caprins, 315.661 d'équins, 818.896 d'asins, 577.871 de camelins et 71.163 de porcins.

La production totale de viande a été de 39.648.158 kg en 2006. Les infrastructures d'abattage sont les suivantes : abattoirs (8), aires d'abattage (335) pour une valeur d'environ 1,8 milliards de FCFA, 31 centres d'abattage pour volaille et 5 chambres froides pour la conservation de viande de volaille.

En 2006, le commerce des produits de l'élevage a concerné 908.040 bovins pour une valeur de 15,7 milliards de FCFA, 1.766.052 ovins-caprins pour une valeur de 44,2 milliards de FCFA, 3.381.534 volaille pour une valeur de 3,4 milliards de FCFA, 5.528 camelins pour une valeur de 1,1 milliards de FCFA, 39.351 asins pour une valeur de 1,4 milliards de FCFA.

Les exportations des animaux sur pied ont concerné principalement 140.368 bovins, 177.949 ovins-caprins, 2.865 camelins à destination du Sénégal, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de l'Algérie, du Niger et du Libéria.

La contribution de la pêche à l'économie nationale est estimée à environ 22,1 milliards soit 3,4% du PIB en 2006. La production halieutique nationale est estimée à 100.000 tonnes de poisson par an en période d'hydrologie normale, plaçant le Mali parmi les plus grands pays producteurs de poisson d'eau douce du Continent. En termes d'emplois, la pêche concerne plus de 500.000 personnes dont 120.000 pêcheurs. La pêche contribue au Budget d'Etat de façon substantielle à travers les redevances, impôts et taxes prélevées sur les acteurs de la filière, soit environ 10% de la valeur ajoutée brute de la filière.

Au niveau du Secondaire, globalement le taux de croissance a atteint 8,3% en 2006 contre 8,2% en 2005, il a été marqué par la hausse de la production d'or. En effet, la production du secteur secondaire reste marquée par celle de la Branche Extractive avec en 2006 une production d'or de 61,3 tonnes, dépassant ainsi les prévisions (de 58 tonnes) contre 52,1 tonnes en 2005, soit une hausse de 18,9%. La bonne tenue des activités dans les sous secteurs Bâtiments-Travaux Publics et de l'Énergie ajoutée à la performance des activités extractives ont impulsé le taux de croissance du secteur secondaire.

---

<sup>2</sup> Selon les statistiques fournies par la CPS du Ministère de l'Agriculture.

Concernant la production artisanale d'or (orpaillage) elle est estimée par les services techniques à environ 3 tonnes par an. Compte tenu du développement récent des activités d'orpaillage avec la mise en activité de deux nouveaux sites en 2005, le niveau de la production traditionnelle de l'or serait sous estimé. A cet effet une enquête menée par les services techniques concernés est en cours afin de mieux appréhender la production de l'orpaillage. Le tableau N°2 donne la production des principales sociétés minières entre 2004 et 2006 ainsi que l'estimation de 2007.

**Tableau 2 : Evolution de la production d'or entre 2004 et 2007 en tonnes**

Société/Années	2004	2005	2006	2007*
Sadiola	15,6	15,1	17,04	16
Morila	17,6	23,8	19,2	15,7
Yatela	8,1	8,0	11,5	8,7
Somika	0,3	0,5	0,9	0,7
Somilo		1,7	8,3	7,6
Tamico			1,4	3,0
Wassoul'or				3,0
Total production industrielle	41,6	49,1	58,3	54,7
Orpaillage	3,0	3,0	3,0	3,0
Total	44,6	52,1	61,3	57,7

Sources : DNGM \* estimations DNGM

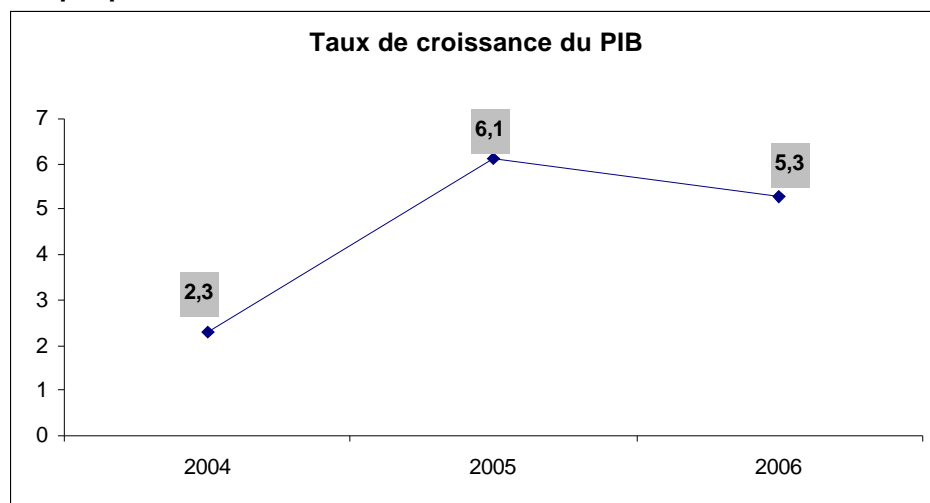
Le cumul de la production d'or des six sociétés, de janvier à décembre 2006 est de 58,3 tonnes pour une prévision de 49 tonnes. Cette production est en hausse de 18,9% par rapport à son niveau de 2005 qui était de 49,1 tonnes.

Actuellement onze (11) blocs ont été octroyés à des sociétés (Baraka Petroleum, Mali Oil Development, Mali Petroleum SA, Markmore et Sonatrach) qui mènent des opérations de recherche pétrolières à travers des programmes contractuels signés avec le Gouvernement. Les contre performances de l'industrielle de textile (0,9%) s'explique essentiellement par la baisse de la production cotonnière. En ce qui concerne l'industrie agroalimentaire, elle a réalisée un taux de croissance de 0,9% en 2006 contre 0,0% en 2005. La production de la branche des industries manufacturières a connu un repli en raison principalement de la diminution de l'activité d'égrenage, suite à la baisse de la production de coton.

Dans le secteur du tertiaire, la croissance en 2006 a été marquée surtout par la performance de la branche « Transports et Télécommunications » (16,0% en 2006 contre 14,8% en 2005) et le Commerce avec un taux de croissance de (14,0% en 2006 contre 1,4% en 2005). Le secteur tertiaire a ainsi connu une accélération en passant d'une croissance de 4,6% en 2005 à 6,3% en 2006.

En définitive, l'économie a enregistré en 2006 une croissance de 5,3% contre 6,1% en 2005.

**Graphique 1 : Evolution du taux de croissance entre 2004 et 2006**



Source : DNSI

Malgré les efforts déployés ces dernières années, la croissance économique évolue en dents de scie et est tributaire des aléas climatiques. Cet état de fait compromet l'atteinte des objectifs du CSLP qui prévoit une croissance continue de 7% du PIB pendant la période 2007-2011.

### 2.1.2. Consommation et investissement

La consommation des ménages est dominante car elle constitue environ 80% de la consommation finale totale. La consommation des administrations publiques a connu une croissance de 9,7% entre 2005 et 2006.

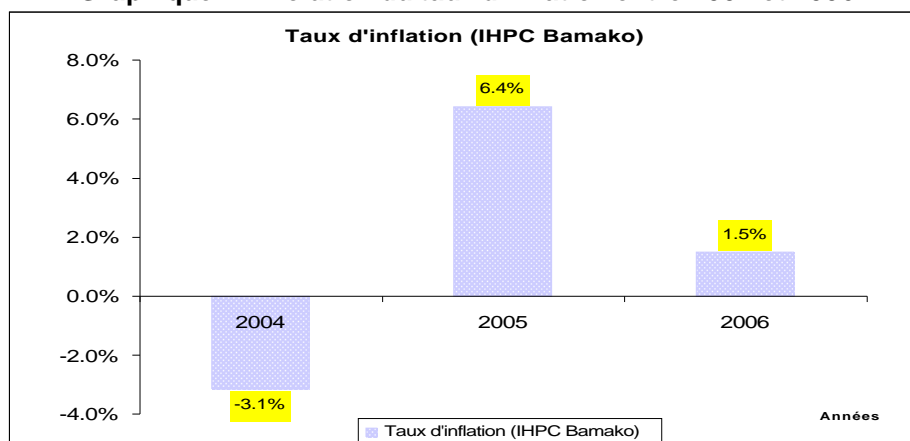
L'investissement global apprécié par la formation brute de capital fixe, connaît ces dernières années un ralentissement. Il a enregistré une croissance de 4,0% en 2006 contre 6,4% en 2005.

### 2.1.3. Prix et inflation

L'inflation mesurée par l'indicateur de convergence de l'UEMOA, qui est le taux d'inflation moyen des douze (12) mois a été de 1,5% en 2006 contre 6,4% en 2005. Ce taux a été contenu avec un niveau inférieur à la norme communautaire de 3,0% minimum. Un véritable effort de maîtrise des prix a permis la réalisation de ce taux en 2006.

Il est à noter qu'à l'exception du Bénin, les autres pays de l'UEMOA ont respecté ce critère en 2006. Le Niger et le Mali ont enregistré des taux inférieurs à ceux du Burkina Faso et de la Guinée Bissau qui ont enregistré les plus forts taux d'inflation avec respectivement 3,7% et 2,3%.

**Graphique 2: Evolution du taux d'inflation entre 2004 et 2006**



Source : DNSI/DNPD

#### 2.1.4. Finances Publiques

L'un des axes majeurs de la stratégie gouvernementale en matière de réformes économiques et financières, reste la viabilité des opérations financières de l'Etat. La politique de l'Etat en la matière, vise l'assainissement des finances publiques par la maîtrise de l'ensemble des dépenses courantes et l'élargissement de la base de l'assiette fiscale.

Le BSI a été caractérisé en 2006 par une hausse de 3,1% de son enveloppe par rapport à 2005. Le financement extérieur se chiffre à 233,5 milliards de francs CFA en hausse de 0,4% par rapport à 2005 avec une prédominance des prêts (56,9%) sur les subventions (43,1%).

Le financement intérieur a connu hausse de 2,7% en 2006 passant de 98,1 milliards de FCFA en 2005 à 100,7 milliards de FCFA en 2006 (y compris les ressources PPTTE). Ceci dénote une volonté participative de l'Etat au financement de son développement notamment dans les secteurs stratégiques concourant à la réduction de la pauvreté et la Sécurité Alimentaire dans un contexte international marqué par la tendance à la baisse de l'Aide Publique au Développement.

##### 2.1.4.1. Recettes

Les recettes totales et dons qui étaient de 621,6 milliards de FCFA en 2005 sont passés à 1790,3 milliards de FCFA en 2006, dû à la mise en œuvre de l'IADM.

Les recettes totales hors dons ont atteint 545,8 milliards de FCFA en 2006 contre 506,6 milliards réalisés une année plus tôt, soit une hausse de 7,7%. L'augmentation observée s'explique essentiellement par le niveau des recettes fiscales dont les réalisations ont atteint 470,2 milliards de FCFA en 2006 contre 446,2 milliards en 2005, soit une hausse de 5,4%. Les recettes fiscales enregistrées en 2006 représentent 86,1% des recettes totales. Ainsi, la pression fiscale s'est située à 15,2% en 2006 contre 15,9% en 2005, soit une légère détérioration de 0,7 point, le niveau de la pression fiscale demeure toujours inférieure à la norme communautaire de 17% minimum.

Les dons (hors IADM) mobilisés en 2006 s'élèvent à 159,3 milliards de FCFA contre 115 milliards en 2005. L'appui budgétaire a été évalué à 83,8 milliards de FCFA en 2006 contre 45,0 milliards en 2005. A ce montant s'ajoute le don exceptionnel IADM de 1.085,2 milliards de FCFA.

#### 2.1.4.2. Dépenses

Les dépenses totales et prêts nets sont ressortis à 768,6 milliards en 2006 contre 712,7 milliards de FCFA en 2005 soit une augmentation de 7,8%.

Les niveaux des dépenses courantes et des dépenses en capital ont été respectivement de 395,5 milliards et 329,4 milliards en 2006, respectivement des hausses de 4,7% et de 22,8% par rapport à 2005.

S'agissant de la masse salariale, elle a atteint 147,9 milliards de FCFA en 2006 contre 137,8 milliards une année plus tôt, soit une augmentation de 7,3%. Cette hausse s'explique par les différentes augmentations des salaires, des recrutements dans la fonction publique, des recrutements de personnels contractuels de la santé et de l'éducation (sur ressources PPTE).

La hausse des dépenses en capital est en lien avec celle du Budget Spécial d'Investissement (BSI) qui a été caractérisé par une hausse de 3,1% de son enveloppe en 2006. Ainsi, les financements extérieur et intérieur ont augmenté respectivement de 0,4% et de 2,7%. Au titre de l'année 2006, les réalisations financières se chiffrent à la somme de 282,8 milliards de FCFA.

#### 2.1.4.3. Soldes budgétaires

Le déficit base ordonnancement dons exclus est passé de 206,0 milliards de FCFA en 2005 à 222,8 milliards en 2006, soit une aggravation de 16,8 milliards de FCFA. Rapporté au PIB, il se situe à 7,1% en 2006 contre 7,4% en 2005. Dons inclus, le solde a atteint 1021,7 milliards en 2006 contre 91,0 milliards une année plus tôt. Cela représente +32,6% du PIB en 2006 contre -3,3% en 2005, en liaison avec l'IADM.

#### 2.1.4.4. Variation des arriérés, ajustement base caisse et solde base caisse

Les arriérés de paiement intérieurs, totalement apurés en fin 1999 n'ont enregistré aucune accumulation en 2006. L'encours des arriérés extérieurs a également été apuré en 1994 et depuis cette date, toutes les échéances sont honorées.

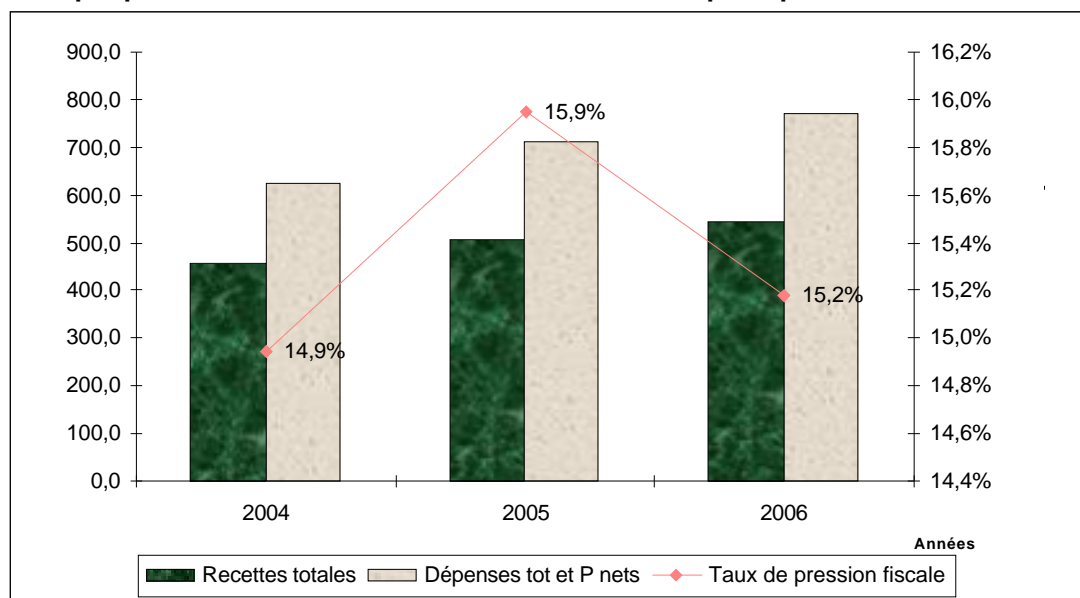
En incluant l'apport important de l'IADM en 2006, on constate que la structure de financement intérieur et extérieur du budget de l'Etat n'a guère changé au cours des dix dernières années.

Ainsi, le déficit base caisse dons inclus s'est établi également à 1.019,8 milliards en 2006 contre 101,4 milliards en 2005.

### 2.1.4.5. Financement

Le déficit budgétaire a été essentiellement financé par l'extérieur en 2006.

**Graphique 3: Evolution des indicateurs des finances publiques entre 2004 et 2006**



Source : DNTCP/TOFE

### 2.1.4.6. Situation de la dette publique en 2006<sup>3</sup>

#### ✓ La dette extérieure

Les bonnes performances macroéconomiques ont permis au Mali d'être admis à l'initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) en 1998 et de bénéficier effectivement des allègements de dette à partir de 2000. Ainsi en 2006, le Mali a mobilisé des ressources PPTE de l'ordre de 22,3 milliards de FCFA. Ces ressources proviennent des économies réalisées sur le service de la dette. Elles ont servi à financer des dépenses de réduction de la pauvreté dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures rurales entre autres.

En 2005, le G8 a décidé de l'annulation de 100% de la dette multilatérale, envers la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Fonds monétaire international, de 18 pays pauvres très endettés dont le Mali. Cette nouvelle initiative appelée «Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM)» est destinée à récompenser les efforts de bonne gouvernance du Mali.

La mise en œuvre de l'IADM a été effective en 2006. Ainsi, le Mali a reçu une annulation de la dette multilatérale de 1.085,2 milliards de FCFA dont 64,7 milliards consentis par le FMI, 314,5 milliards par la BAD et 706,0 milliards par la Banque Mondiale.

<sup>3</sup> Rapport de l'atelier national sur la stratégie de mobilisation de nouveaux financements et de désendettement durable du Mali, Bamako, du 10 au 20 avril 2007.

Au 31 décembre 2006, l'encours total de la dette extérieure du Mali est ressorti à 629,0 milliards de FCFA en 2006 contre 1.617 milliards de FCFA en 2005 soit une baisse de 61,1%. La dette multilatérale dans l'encours total est passée de 1.304 milliards FCFA 2005 à 383 milliards en 2006, soit une baisse de 70,6%. Cette baisse significative de l'encours à fin 2006 est due l'annulation du stock de la dette au titre de l'IADM. Le ratio encours de la dette publique extérieure sur PIB s'est ainsi amélioré en passant de 57,8% en 2005 à 20,3% en 2006.

**Tableau 3 : évolution de l'encours de la dette 2004-2006 (Mrds de FCFA)**

Dette	2004	2005	2006
Multilatérale	1370	1304	383
Bilatérale	448,5	313	246
Total	1818,5	1617	629

Source : DGDP

L'encours de la dette bilatérale, elle est passée de 313,0 milliards FCFA en 2005 à 246 milliards FCFA en 2006, soit une baisse de 21,4%. Cette baisse constante de la dette bilatérale s'explique par les allègements depuis 2003 obtenus au Club de Paris après le point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

Le service de la dette est passé de 76,4 milliards de FCFA en 2005 à 53,0 milliards de FCFA en 2006, soit une baisse de 30,6%, imputable à l'effet IADM inclus en 2006.

**Tableau 4 : Evolution du service de la dette de 2004-2006 en milliards de FCFA**

Services	2004	2005	2006
Multilatéraux	63,0	63,2	39,2
Bilatéraux	12,4	13,2	13,8
Total	75,4	76,4	53,0

Source : DGDP

#### ✓ La dette intérieure

Au 31 décembre 2006, la dette intérieure du Mali était constituée essentiellement par la dette bancaire, les dettes conventionnelles et non conventionnelles, et les autres dettes. Il n'a pas eu d'accumulation d'arriérés dus aux fournisseurs.

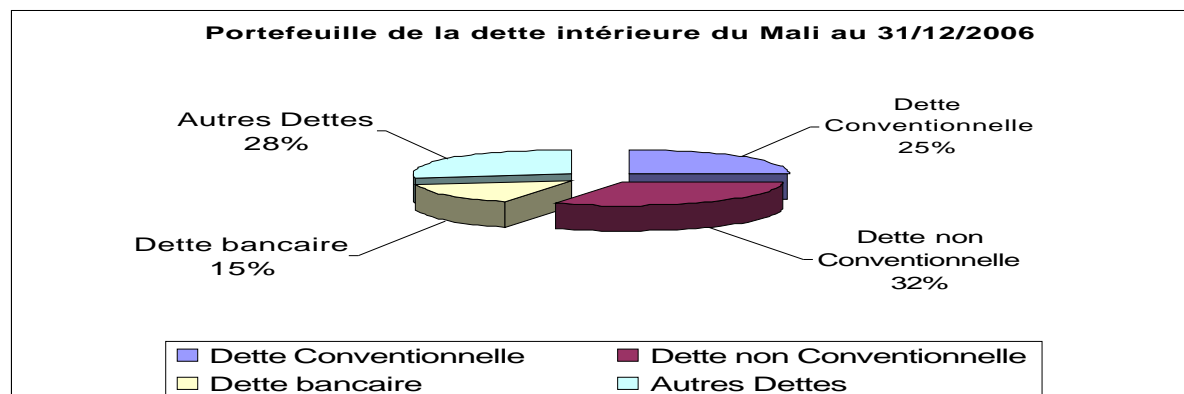
La dette bancaire est constituée d'engagements de l'Etat envers le système bancaire dont le montant est de 24,7 milliards de FCFA. Ce portefeuille est principalement composé d'avances statutaires accordées par la BCEAO sur les recettes budgétaires de l'exercice clos de l'Etat malien d'un montant de 14, 8 milliards de FCFA.

La dette conventionnelle comprend les remboursements des crédits TVA et les taxes sur le carburant dus aux Sociétés minières par l'Etat. Son encours s'élève à 25 milliards de FCFA et son apurement s'effectue suivant un protocole d'accord entre l'Etat malien et lesdites sociétés.

La dette non conventionnelle est constituée d'arriérés dus au titre du passif des sociétés et entreprises d'Etat liquidées, de la recapitalisation de la Banque Internationale pour le Mali (BIM-SA) et des indemnités. Leur montant s'élève à 21,4 milliards de FCFA.

Les autres dettes d'un montant de 26,9 milliards de FCFA viennent compléter le portefeuille global de la dette intérieure du Mali à 98 milliards de FCFA en 2006 (impayés du Fonds de Développement Régional et Local pour 0,6 milliard de FCFA, autres dettes pour 1 milliard de FCFA, exonération des Sociétés minières pour 12,3 milliards de FCFA, autres exonérations pour 13 milliards de FCFA). Leur apurement se fait par inscription dans la Loi de Finances.

**Graphique 4: Portefeuille de la dette intérieure du Mali au 31/12/2006**



Source : DGDP/DNTCP

#### 2.1.5. Echanges extérieurs

L'année 2006 a été marquée par la poursuite de la hausse des cours des produits pétroliers dont le prix moyen à l'importation a augmenté de 16,8% par rapport à 2005 ; l'embellie des cours de l'or dont le prix moyen à l'exportation est estimé à 9458,4 FCFA/g, soit 39,3% de plus qu'en 2005.

La balance des paiements du Mali se caractérise par une amélioration du déficit du compte des transactions courantes entre 2005 et 2006 passant de 230,9 milliards de FCFA à 149,0 milliards de FCFA grâce à l'excédent commercial réalisé en 2006.

L'or et le coton, qui ont représenté environ 90% des exportations du Mali en 2006, avaient accusé une baisse à partir de 2003 pour l'or et de 2004 pour le coton. Ceci s'explique par le niveau exceptionnel de la production d'or en 2002 et la mauvaise campagne agricole de 2004 ainsi que les problèmes structurels que connaît la filière coton. Cependant, avec la forte hausse de la production d'or entamée en 2005 conjuguée à l'amélioration des cours mondiaux depuis 2005, les recettes d'exportations ont connu une hausse remarquable en 2006.

Concernant les importations, les produits pétroliers, les produits chimiques et pharmaceutiques, les matériaux de construction, les machines et véhicules représentent plus de 70% de l'ensemble.

### 2.1.5.1. Compte des transactions courantes

Au terme de l'année 2006, le solde des transactions courantes s'est amélioré de 81,9 milliards de FCFA en se fixant à 149,0 milliards de FCFA, (ou 4,8% du PIB) contre -230,9 milliards de FCFA l'année précédente (ou -8,2% du PIB). L'amélioration du déficit des transactions courantes s'explique globalement par l'excédent commercial.

L'excédent réalisé au niveau du commerce extérieur s'explique surtout par une augmentation plus forte des exportations que les importations, de -76,3 milliards de FCFA en 2005 à +79,6 milliards de FCFA en 2006. Cette performance est fondamentalement liée au relèvement du cours de l'or.

Ainsi, les exportations se sont portées essentiellement sur l'or, le coton et les animaux vivant, elles ont atteint 807,5 milliards de FCFA à fin 2006, soit une hausse de 230,9 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005, essentiellement, du fait de la progression des exportations d'or non monétaire et l'amélioration des cours depuis 2005.

Tandis que les importations sont composées de produits pétroliers, produits chimiques et pharmaceutiques, de matériaux de construction, de machines et véhicules. Ces produits ont représentés 70,0% des importations totales en 2006.

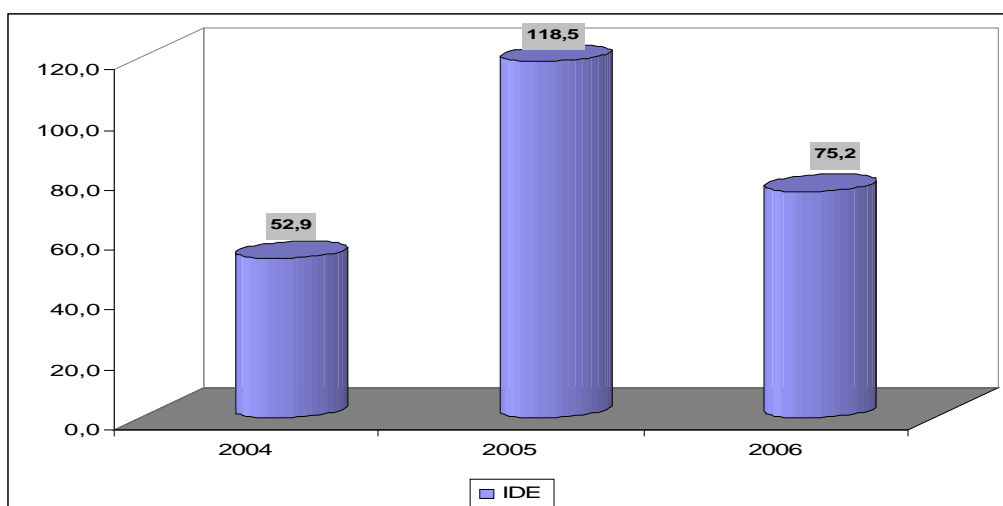
### 2.1.5.2. Compte de capital et d'opérations financières

Enregistrant les flux financiers et de capitaux réalisés entre une économie et le reste du monde au cours de l'année, ce compte affiche un solde excédentaire de 248,2 milliards de FCFA en 2006 contre 290,6 milliards FCFA en 2005, soit une baisse de 14,7%.

En 2006, le solde du compte de capital s'est élevé à 1207,5 milliards de FCFA, en hausse de 1128,8 milliards de FCFA par rapport à l'année 2005. Cette évolution s'explique essentiellement par l'impact de l'IADM entrée en vigueur en 2006.

Les IDE se sont inscrits à 75,2 milliards de FCFA en 2006 contre 118,5 en 2005. Cette évolution est liée au repli des investissements dans le secteur minier.

**Graphique 5: Évolution de l'IDE au Mali de 2004 à 2006 (en Mrds de FCFA)**

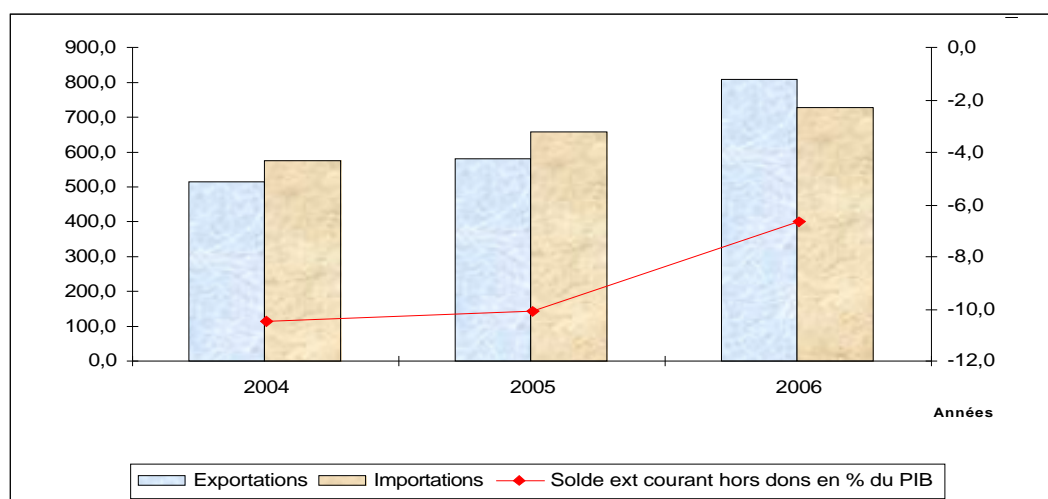


Source : BCEAO/BP

### 2.1.5.3. Solde global

Le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire en 2006 avec un montant de 104,7 milliards de FCFA contre 47,1 milliards de FCFA en 2005 soit une hausse de 122,3%. Cette hausse est liée essentiellement à la bonne tenue des transactions courantes et à l'impact de l'IADM.

**Graphique 6: Évolution des indicateurs des échanges extérieurs de 2004 à 2006 (en Mrds de FCFA)**



Source : BCEAO

### 2.1.6. La situation monétaire du Mali en 2006

La situation monétaire du Mali s'est caractérisée à fin décembre 2006 par une amélioration des avoirs extérieurs nets (+95,6 milliards de FCFA ou 22,5%); une légère baisse du crédit intérieur (-48,3 milliards de FCFA ou -9,9%), d'où un accroissement de la masse monétaire de +47,1 milliards de FCFA ou 5,2%). L'évolution de la masse monétaire s'est traduite non seulement par l'augmentation des dépôts en banques mais aussi par l'accroissement de la circulation fiduciaire.

On note également sur la période une détérioration du crédit net à l'Etat du fait essentiellement de la baisse des dépôts publics dans les banques.

#### 2.1.6.1. Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires sont passés de 424,7 milliards de FCFA en 2005 à 520,2 milliards de FCFA en 2006, soit une hausse de 98,1 milliards de FCFA ou 22,5%. Cette évolution est imputable notamment à la BCEAO dont la position extérieure créditrice s'est accrue de 95,5 milliards de FCFA du fait essentiellement du rapatriement des recettes d'exportation de coton et de la mobilisation des ressources extérieurs par l'Etat.

#### 2.1.6.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur est le solde consolidé des crédits intérieurs de la Banque centrale et des banques secondaires. Il est estimé à 441,2 milliards de FCFA en 2006 contre 489,6 milliards de FCFA en 2005, soit une baisse de 9,9%. Cette évolution est induite par une amélioration de la position nette du Gouvernement de 72,9 milliards de FCFA.

- Crédit à l'économie

A fin décembre 2006, les crédits à l'économie se sont établis à 540,5 milliards de FCFA contre 516,0 milliards de FCFA en 2005, soit une hausse de 24,5 milliards de FCFA. Ceci est imputable essentiellement à la poussée des crédits ordinaires.

- Position Nette du Gouvernement (PNG)

La PNG s'est améliorée de 72,9 milliards de FCFA en 2006, passant de -26,4 milliards de FCFA en 2005 à - 99,3 milliards de FCFA en 2006. Cette amélioration résulte essentiellement de la hausse des dépôts publics dans les autres banques.

### 2.1.6.3. Masse monétaire

La masse monétaire est passée de 840,3 milliards de FCFA en 2005 à 887,4 milliards de FCFA en 2006, soit un accroissement de 5,6%. Cette évolution est liée à l'accroissement des dépôts en banque de 44 milliards de FCFA.

### 2.1.7. Position du Mali par rapport aux critères de convergence

Les efforts de l'Etat dans la gestion budgétaire et l'application par la BCEAO d'une politique monétaire prudente ont permis au Mali de respecter six (06) des huit critères de l'UEMOA, dont le critère clé relatif au ratio du solde budgétaire de base sur le PIB (cf. Tableau N°5).

**Tableau 5 : Situation des critères de convergence en 2005 et 2006.**

	Norme UEMOA	2005	2006	2007*	Etat de la Convergence en 2006
<b>Critères de 1<sup>er</sup> rang</b>					
Solde budgétaire de base (hors PPTTE)/ PIB nominal	≥ 0%	-0,1%	0,8%	-0,8%	Respecté
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	6,4%	1,5%	-	Respecté
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	57,8%	20,3%	22,3%	Respecté
Variation des arriérés de paiement int. et ext. (en Mrds de FCFA)	0	0	0	0	Respecté
<b>Critères de 2<sup>ème</sup> rang</b>					
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	30,9%	31,5%	31,4%	Respecté
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	≥ 20%	22,0%	21,4%	32,0%	Respecté
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal	≤ -5%	-10,4%	-6,7%	-8,8%	Non respecté
Taux de pression fiscale	≥ 17%	15,9%	15,2%	15,2%	Non respecté

Source : DNSI/ DNP/ CNPE/ BCEAO/ UEMOA \* Prévission

### Critères de 1<sup>er</sup> rang

En 2006, le Mali a respecté tous les critères de premier rang. La situation détaillée de ces critères se présente comme suit :

- § Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB (hors PPTTE)/PIB nominal qui est de 0% minimum, a été respectée en 2006. Il s'est établi à 0,8% en 2006 contre -0,1% en 2005. Ce résultat s'explique principalement par une bonne maîtrise de l'évolution des dépenses de base ;

- § Le taux d'inflation annuel moyen a atteint 1,5% après 6,4% en 2005. Cette évolution modérée des prix est liée principalement à la bonne campagne agricole ;
- § Le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal a été respecté en 2006 avec 20,3% contre 57,8% en 2005, en liaison avec la poursuite du traitement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et de l'IADM.

L'encours des arriérés de paiement intérieurs et extérieurs a été totalement apuré depuis 1999. Le critère d'apurement du stock existant et de non accumulation de nouveaux arriérés se trouve dès lors respecté.

#### Critères de 2<sup>ème</sup> rang

S'agissant des critères de second rang, le Mali en a respecté deux. Il s'agit du ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales et de celui des investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales. Cependant, le Mali n'est toujours pas parvenu à satisfaire les deux autres critères qui sont le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur le PIB nominal et celui du taux de pression fiscale. La situation détaillée de ces critères se présente comme suit :

- § Le critère du ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales a été respecté en 2006 avec 31,5% contre 30,9% en 2005. La norme communautaire de 35% maximum est ainsi observée ;
- § Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes en pourcentage des recettes fiscales a atteint 21,4% en 2006 contre 22,0% en 2005 ; la norme minimale de 20% est donc respectée ;
- § Le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB nominal s'est établi à 6,4% en 2006 contre 10,4% en 2005 ; la norme communautaire de 5% maximum n'a pas été respectée ;
- § Le taux de pression fiscale a atteint 15,2% en 2006 contre 15,9% en 2005. La norme de 17% minimum n'est pas observée.

L'appréciation des conditions de convergence en 2006 par rapport à l'année précédente indique que les quatre critères de premier rang sont respectés. De même, le critère relatif à la masse salariale présente un résultat conforme à la norme prescrite dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

## 2.2. Situation sociale en 2006

La situation sociale a été relativement calme et apaisée en 2006, elle est examinée à travers les indicateurs généraux sur la population, l'emploi/formation, la santé, l'éducation, l'habitat/urbanisme, la sécurité alimentaire, l'environnement/assainissement, le genre, et les sinistres divers.

### 2.2.1. Population et emploi/formation

#### 2.2.1.1. Population

Le Mali a adopté en 1991 sa politique nationale de population, révisée en 2003, elle a pour objectif fondamental l'amélioration des conditions de vie de la population à travers l'éducation, la santé, l'emploi, l'alimentation, la nutrition et le logement.

La population du Mali est estimée (selon les résultats provisoires de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages, menée en 2006 par la DNSI) à 12,3 millions d'habitants en 2006 dont 50,5% de femmes. Elle est à majorité rurale, environ 68% vivant en milieu rural contre 32% en milieu urbain.

La région de Kayes enregistre la plus faible proportion de résident de sexe masculin avec environ 48%, en rapport avec l'émigration qui touche essentiellement les hommes. A l'opposé, la région de Sikasso affiche le taux de masculinité le plus élevé (52%).

La répartition de la population par région est très inégalitaire. La région de Sikasso (environ 18%) est la plus peuplée du pays tandis que Kidal (0,4%) est la région la moins peuplée. Le District de Bamako, la plus grande agglomération du pays, renferme 10% de la population totale avec une densité de 4.212 habitants au km<sup>2</sup> contre une densité moyenne nationale de 9,7 habitants au km<sup>2</sup>. L'examen de la répartition spatiale révèle que 3/4 de la superficie du pays abrite moins de 10% de la population totale<sup>4</sup>.

La population malienne compte 97,0% de sédentaires et 3,0% de nomades. Les nomades sont localisés dans toutes les régions. Cependant ils sont surtout concentrés dans les régions de Gao (32,4%), Tombouctou (21,8%), Mopti (11,8%) et Kidal (9,8%) qui regroupent 75,8% de la population nomade totale.

Si dans l'immédiat la forte proportion des jeunes représente une charge sur le plan économique, elle constitue, en revanche, un espoir, les enfants étant appelés à prendre la relève des adultes. La proportion inactive (élèves, étudiants, ménagères, retraités, invalides) s'élève à 28% de la population âgée de 15 ans ou plus.

La proportion de célibataires est plus élevée chez les hommes (46,8%) que chez les femmes (26,6%). Ceci est dû principalement à l'âge du mariage plus tardif chez les hommes que chez les femmes. Le veuvage affecte beaucoup plus les femmes (7,2%) que les hommes (1,0%).

La polygamie est encore assez répandue dans le pays puisqu'elle concerne 28,2% des hommes mariés. La région de Kayes (33,9%) enregistre le taux de polygamie le plus élevé tandis que la région de Kidal (8,0%) enregistre le taux le plus faible.

---

<sup>4</sup> Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1998

### 2.2.1.2. Emploi/formation professionnelle

L'activité économique est largement dominée au Mali par le secteur primaire qui emploie 83,4% des actifs occupés. Les secteurs secondaire et tertiaire représentent respectivement 4,1% et 12,5% des actifs occupés.

Selon les résultats provisoires de l'ELIM, le taux de chômage de l'ensemble de la population active se situe à 2,6% contre 7,1% selon l'ELIM 2003. Les régions les plus touchées sont Kidal (avec 17,9%), Bamako (avec 7,2%) et Kayes (avec 3,1%).

Le chômage touche plus les femmes que les hommes. Le taux de chômage des femmes atteint 3,5% contre 1,9% pour les hommes.

Les personnes qui travaillent à leur compte prédominent. Ils représentent près de 44,0% des personnes occupées dans l'ensemble du Mali, soit 47,0% en milieu urbain et 43,0% en milieu rural. Quant aux salariés, ils sont 7,6% des travailleurs, soit 22,0% des emplois en milieu urbain et 2,0% en milieu rural.

Dans l'ensemble du Mali, environ deux actifs sur trois (66%) travaillent dans l'agriculture. Les autres branches dominantes sont le commerce/vente avec 17% des actifs, les « autres services » et les industries de transformation avec respectivement 5% et 4%. Les actifs du milieu rural sont majoritairement (83%) dans l'agriculture tandis que ceux du milieu urbain sont essentiellement employés dans le commerce (38%) et les services (11%).

S'agissant de la création d'emplois, la poursuite de l'opérationnalisation de la Politique Nationale de l'Emploi d'une part et de la mise en œuvre du Programme Emploi Jeune d'autre part, ont permis en 2006, la création de 22.952 emplois dont 13.397 emplois créés par le secteur privé et 9.555 emplois publics (dont les recrutements effectués dans les forces armées et les services de sécurité et de protection civile). Notons que ces emplois publics comprennent 1.509 fonctionnaires de l'Etat et 1.672 fonctionnaires des Collectivités territoriales.

Concernant la formation professionnelle, les activités suivantes ont été réalisées en 2006 :

- les capacités de travail et de production de 5.776 acteurs du secteur informel ont été renforcés dans 13 filières (mécanique auto, tôlerie auto, menuiserie métallique, menuiserie bois, maçonnerie, plomberie-sanitaire, électronique, froid-climatisation, stylisme, électricité-bâtiment, coupe et couture, teinture, coiffure, transformation agro-alimentaire). Par ailleurs, 4.742 agents du secteur moderne ont reçu une formation dans les domaines de l'administration, de la gestion, de l'informatique bureautique et des études de projets ;
- la formation de 2.028 jeunes en création et gestion d'entreprises (entrepreneuriat) ;
- le placement de 4.811 jeunes en stage de qualification et d'apprentissage (dont 4.074 par l'APEJ y compris les 1.975 volontaires auprès des services publics).

## 2.2.2. Éducation<sup>5</sup>

Le Gouvernement du Mali a fait de l'éducation un secteur prioritaire du développement socio-économique. Cette volonté politique s'est traduite par l'élaboration, l'adoption et la mise en oeuvre d'un Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC).

Ce Programme devrait permettre un développement harmonieux du système éducatif en orientant mieux les importants efforts déployés par l'Etat, les collectivités territoriales, les communautés et les partenaires techniques et financiers.

La rentrée scolaire et universitaire 2006/2007 a été marquée par le lancement de la 2<sup>ème</sup> phase du Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE-II), étape importante pour sa mise en oeuvre.

### 2.2.2.1. Éducation de base

L'Éducation de base comprend l'Éducation Préscolaire, l'Éducation Spéciale, l'Enseignement Fondamental, l'Enseignement Normal et l'Éducation Non Formelle.

#### § Éducation préscolaire

Le taux de pré scolarisation (enfants âgés de 0 à 6 ans) en 2005 était de l'ordre de 5,0%, il a atteint 6,0% en 2006 avec 444 structures et 1.510 personnels d'encadrement. Les effectifs sont passés de 51.071 enfants en 2005 à 54.591 enfants en 2006, soit une augmentation de 6,8%.

#### § Éducation spéciale

Le nombre de ses structures est pratiquement stable. Il en existe actuellement 9 avec 127 enseignants et animateurs. Ces structures ont encadré 2.010 enfants en 2006 contre 1.762 en 2005, soit une hausse de 14,1%.

#### § Enseignement fondamental

Des actions majeures ont marqué l'année scolaire 2005/2006. Il s'agit entre autre de l'introduction du curriculum de niveau 1 dans 2.550 écoles ; le recrutement de 2.000 enseignants ; la dotation des écoles en 3.900.000 exemplaires de manuels scolaires dont 103.500 pour les medersas et la validation de la politique nationale de scolarisation des filles.

L'enseignement fondamental a connu une augmentation au niveau des effectifs et du nombre de structures. La situation comparée de 2005 par rapport à 2006 se présente comme suit :

- les infrastructures : le nombre d'écoles de l'enseignement fondamental au premier cycle est passé de 8.149 en 2005 à 8.700 en 2006, soit une augmentation d'environ 6,7%. Quant au second cycle, le nombre d'écoles est passé de 1.656 en 2005 à 1.850 en 2006, soit une augmentation de 11,7% ;
- les effectifs : l'effectif des élèves au premier cycle est de 1.737.877 élèves dont 44,5% de filles en 2006 contre 1.624.251 en 2005. Au second cycle l'effectif est de 400.326

---

<sup>5</sup> Les données sont celles fournies par la CPS du Secteur de l'Education.

élèves dont 38,4% de filles en 2006 contre 366.514 en 2005. Dans le même temps, l'effectif du personnel enseignant est passé de 38.109 en 2005 à 46.782 maîtres dont 1.790 au second cycle en 2006 soit une augmentation de 18,5%. Ce qui donne un ratio élèves/maître de 64 au public en 2006 contre 66 en 2005 et 69 en 2004 ;

- les taux bruts d'inscription ou d'admission (TBI ou TBA) : la priorité donnée à l'enseignement fondamental s'est manifestée par une augmentation des nouveaux inscrits en 1<sup>ère</sup> année. Le TBA au 1<sup>er</sup> cycle est passé de 65% en 2005 à 74,2% en 2006 dont 81,5% pour les garçons et 67,0% pour les filles. Au second cycle il est passé de 36,2% en 2005 à 36,6% en 2006 dont 45,8% pour les garçons et 27,8% pour les filles ;
- les taux bruts de scolarisation (TBS) : le TBS est le rapport des effectifs classiques des cycles scolaires sur la tranche d'âge de la population scolarisable (7-12 ans pour le premier cycle et 13-15 ans pour le second cycle). Si le Taux Brut d'Inscription permet d'avoir une image claire de l'accès, l'intensité de la scolarisation ne peut s'appréhender qu'à travers le TBS. Ainsi, au 1<sup>er</sup> cycle, le TBS a atteint 75,0% en 2006 (dont 85,1% pour les garçons et 65,1% pour les filles) contre 74,0 en 2005 (dont 85,0% pour les garçons et 63,0% pour les filles). Au second cycle de l'enseignement fondamental, il a atteint 41,5% en 2006 (dont 52,1% pour les garçons et 31,1% pour les filles) contre 38,0% en 2005 (dont 47,7% pour les garçons et 28,5% pour les filles).
- le taux de réussite : Au CFEPCEF sur 190.646 candidats présentés, 128.948 candidats ont été déclarés admis soit 67,6% de taux de réussite contre 63,8% en 2005, correspondant à une amélioration de 3,8 points de pourcentage. Concernant le DEF, 69.709 admis ont été enregistrés sur 111.906 candidats présentés, soit un taux de réussite de 62,3% contre 51,2% en 2005, correspondant à une hausse de 11,1 point de pourcentage.

Sur les 4.260 candidats au DEF arabe, 2.822 ont été admis soit un taux de réussite de 66,2%. Pour l'année scolaire qui s'achève le taux moyen d'admission au DEF est compris entre 89,6% et 45,7%.

## § Enseignement normal

L'enseignement normal assure la formation initiale des maîtres pour les deux cycles de l'Enseignement Fondamental. Il est dispensé dans les Instituts de Formation des Maîtres (IFM). On y forme les maîtres (généralistes et spécialistes) durant 4 ans après le Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) et deux ans après le Baccalauréat (BAC) pour le second cycle.

L'Enseignement Normal compte 12 Instituts de Formation des Maîtres (IFM) et l'école des éducateurs préscolaires (EFEP). En 2006 les IFM abritaient 10.269 élèves maîtres (dont 3.261 nouveaux) contre 10.467 en 2005, soit une diminution de 1,9%. Les sortants des IFM étaient de 1.827 en 2005 ; ils ont atteint 1.355 en 2006 soit une diminution de 25,8% ; ils effectuent le stage de responsabilité dans les écoles Fondamentales à travers le pays. Ceci a permis de combler l'insuffisance des ressources humaines.

L'année a été aussi marquée par la transformation effective de l'Institut de Formation de Maîtres de Sikasso en Institut de Formation réservée exclusivement aux filles ; le recrutement de 60 professeurs des Instituts de formation de maîtres (IFM) ; la construction de l'IFM de Aguel Hoc dans la région de Kidal ; la finalisation du curriculum de l'enseignement normal pour

les spécialistes ; l'implantation de centres virtuels de formation dans quatre (04) IFM ; la diffusion de 90 émissions de formation à l'intention des enseignants et des encadreurs de maîtres ; la mise en place des cellules de formation continue dans les IFM ; l'implantation de rédacteurs régionaux de scripts-radio ; l'ouverture de neuf (09) centres de documentation et d'information (CDI) fonctionnels.

#### § Education non formelle

- Centre d'alphabétisation fonctionnelle (CAF) : l'alphabétisation des adultes se fait dans onze (11) langues nationales. Il existe 7 947 CAF avec 336.555 auditeurs/trices en 2006 contre 186.555 auditeurs en 2005. Ils sont encadrés par 22.196 animateurs/trices en 2006 contre 21.196 en 2005, venant des ONG, des associations, et des communautés.
- Centre d'Éducation pour le Développement (CED) : les CED font l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement. Il existait 1.581 CED en 2006 contre 981 en 2005 ; 46.715 apprenants/tes sont encadrées par 1.581 éducateurs/trices. La prise en charge des éducateurs de CED est assurée par l'Etat et Plan Mali.

#### 2.2.2.2. Enseignement secondaire

La rentrée scolaire 2006/2007 a démarré par le recrutement par voie de concours des Directeurs/Provisors des établissements d'enseignement secondaire.

#### § Enseignement secondaire général

La validation de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire général a marqué la rentrée scolaire 2006/2007.

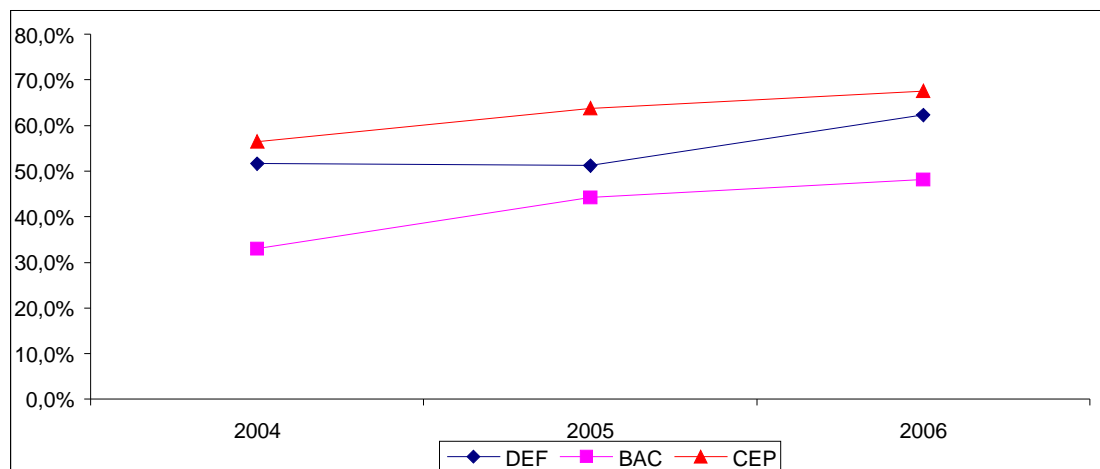
Aussi, en 2006 on a dénombré 162 établissements d'enseignement secondaire Général dont 43 lycées publics, contre 119 en 2005. Il faut signaler la construction de lycées à Kalabancoro et à Mopti ainsi que l'ouverture des lycées de Diéma et de Yorosso.

A la rentrée 2006/2007 on a enregistré l'arrivée de 32.664 élèves titulaires du DEF dans l'enseignement secondaire général, ce qui a porté l'effectif de cet ordre d'enseignement à 89.340 élèves, dont 47.436 au public et 41.904 au privé contre 68.504 en 2005 soit une augmentation de 30,4%.

Sur 33.150 candidats présentés au BAC général en 2006, 15.955 sont admis, soit un taux de réussite de 48,1% contre 14.685 admis en 2005 sur 32.236 candidats présentés, soit un taux de réussite de 44,2%. Ceci correspond à une amélioration de 3,9 points de pourcentage.

L'effectif total des enseignants de l'enseignement secondaire général public est estimé en 2006 à 1.867 dont 1004 contractuels contre 1.904 dont 939 contractuels en 2005, soit une baisse de 1,9%. Cette baisse s'explique par des départs non compensés, notamment le nombre de départs à la retraite en 2006, les désistements de contractuels, les promotions et les décès).

**Graphique 7: Evolution des résultats au CFEPCEF, DEF et au BAC de 2004 à 2006**



Source : MEN/CPS

Ce graphique illustre une amélioration du taux de réussite au BAC, DEF et au CFECPEF par rapport à 2005.

#### § Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

La rentrée scolaire 2006/2007 intervient dans un contexte marqué par la validation du document de politique nationale en matière d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle par Apprentissage.

En 2006, on a dénombré 137 établissements d'enseignement secondaire technique et professionnel dont 13 établissements publics (un lycée technique à Bamako et un Institut de formation agropastorale à Koutiala) et 124 privés (3 lycées techniques à Bamako, 1 à Ségou et 9 centres de formation Agropastorale). Ces centres privés de formation Agropastorale se répartissent ainsi : 3 à Bamako, 1 à Kayes, 2 à Koulikoro, 2 à Ségou et 1 à Gao.

Ces établissements reçoivent les élèves titulaires du DEF ou tout autre diplôme équivalent. La majorité de ces établissements est située à Bamako avec un pourcentage de 57,6%.

Au niveau du public, des efforts ont été faits avec la construction et l'équipement des Instituts de Formation Professionnelle (IFP) de Ségou et de Sévaré ainsi que la réhabilitation et l'équipement de l'Institut de Formation Professionnelle (IFP) de Diré.

Le nombre total d'élèves dans les établissements d'Enseignement Technique et Professionnel est estimé à 60.221 en 2006 dont 2.312 dans les Lycées Techniques, 33.501 au Brevet de Technicien (Tertiaire), 13.184 au BT (Industrie), 8.103 au Certificat d'Aptitude Professionnelle (Tertiaire) et 3.121 au CAP (Industrie). Il en découle que les filières industrielles sont fréquentées par 28,7% contre 71,33% pour celles du tertiaire; les établissements publics n'accueillent que 17.079 élèves soit 28,4% de l'effectif total.

La Cellule de Formation de l'ENI ne satisfait pas à la forte demande de formation (initiale et continue) des formateurs de l'Enseignement Technique et Professionnel. Ainsi la majorité des professeurs contractuels en fonction proviennent d'autres structures de formation (IUG, FSJE, FAST, FLASH, ENI) et n'ont pas reçu de formation pédagogique.

L'effectif du personnel enseignant est en hausse, passant de 710 enseignants en 2005 à 748 en 2006, soit une hausse de 5,4% dont 336 fonctionnaires et 412 contractuels.

Les examens de l'Enseignement Technique et Professionnel se sont déroulés conformément aux dates et aux calendriers prévus et dans les centres retenus à cet effet. Les principaux résultats donnés dans les points ci-dessous illustrent qu'à part le Bac technique les rendements ont été en général supérieurs en 2006 par rapport à 2005:

- Au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) Tertiaire, 4.386 admis ont été enregistrés en 2006 sur 11.955 candidats présentés soit 36,7% contre 2.866 admis en 2005 soit 34,8% en 2005 ; en Industrie on a enregistré 2.001 admis en 2006 sur 2.712 candidats présentés soit 73,8% de réussite contre 1.396 admis en 2005 sur 2.060 candidats présentés soit 67,8% en 2005 ;
- A la deuxième partie du Brevet de Technicien (BT2) Tertiaire on a enregistré 3.948 admis en 2006 sur 5.487 candidats présentés soit 71,9% de réussite contre 45,8% en 2005 ; en Industrie, on a dénombré 950 admis en 2006 sur 1.056 candidats présentés soit 89,9% de réussite contre 92,9% de réussite en 2005. Selon ces résultats, on observe que le taux de réussite est en moyenne plus élevé en industrie qu'en tertiaire.
- Au Baccalauréat technique sur 605 candidats présentés, 427 sont admis soit 70,6% de réussite en 2006 contre 636 admis en 2005 sur 819 candidats présentés soit 77,0% de réussite en 2005.

### 2.2.2.3. Enseignement supérieur

Pour le compte de l'Enseignement supérieur la rentrée universitaire 2006/2007 intervient dans un contexte marqué par les nouvelles orientations inscrites au compte du PISE II. Il s'agit notamment du démarrage du processus de la mise en place de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) et de la préparation de l'ouverture d'un pôle universitaire régional.

Par ailleurs, la mise en œuvre des différentes actions nécessitera la poursuite du Programme TOKTEN et l'implication des chercheurs dans les enseignements conformément aux textes réglementaires.

En ce qui concerne les trois (03) grandes écoles (ENI, ENSUP, IPR/IFRA), la rentrée 2006/2007 est intervenue dans un contexte marqué par l'adoption de nouveaux textes pour la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DNESRS) dont relèvent les grandes écoles.

Ces trois grandes écoles ont accueilli 2.058 étudiants en 2006 contre 1.564 étudiants en 2005, soit 31,5% d'augmentation.

**Tableau 6 : Evolution des effectifs des grandes écoles entre 2005 et 2006**

GRANDES ECOLES	Structures	2005	2006
	ENSUP	506	550
	ENI	600	889
	IPR/IFRA	458	619
	TOTAL	1564	2058

Source : CPS/MEN

S'agissant de l'université de Bamako, elle a accueilli 38.214 étudiants en 2006 contre 31.078 en 2005, soit une hausse de 22,9%.

**Tableau 7 : Evolution des effectifs de l'université entre 2005 et 2006**

FACULTES ET INSTITUTS	Structures	2005	2006
	FMPOS	5071	5553
	FLASH	10325	12715
	FAST	2142	2517
	IUG	1288	1540
	FSJE	12131	15775
	ISFRA	121	114
	TOTAL	31078	38 214

Source : CPS/MEN

L'année universitaire 2006-2007 intervient dans un contexte marqué par la promulgation de la loi portant création de l'Université de Bamako en janvier 2006 et l'adoption de son décret d'application en mars 2006. Ces deux documents de base ont permis d'enclencher le processus de relecture des textes réglementaires y afférents pour un meilleur fonctionnement de l'université de Bamako ; le démarrage effectif des travaux de construction des deux (02) facultés issues de la restructuration de la FSJE, à savoir : la faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) et la faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG).

En 2006, le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) a poursuivi les travaux de réhabilitation et de rénovation des différentes résidences universitaires. Ces travaux ont concerné la plomberie sanitaire, l'entretien et la réparation des installations électriques, le nettoyage des résidences ainsi que leur équipement en lits et matelas.

Pour faciliter l'accès aux structures académiques, en plus des sept (07) anciens bus, le CNOU a obtenu du département vingt (20) nouveaux en 2006. Ce parc a permis d'assurer le transport des étudiants tant sur le plan pédagogique, culturel et sportif aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de Bamako.

Des efforts restent à faire pour améliorer le taux de scolarisation de l'enseignement secondaire et supérieur. L'amélioration du système de collecte d'information à ces deux niveaux de l'enseignement reste aujourd'hui une nécessité indispensable. En effet, les informations relatives aux établissements d'enseignement secondaire gérés par les autres départements techniques et celles des établissements d'enseignement secondaire privés et d'enseignement supérieur sont difficilement obtenues.

En somme, les indicateurs d'accès à l'éducation se sont améliorés ces dernières années, mais des efforts doivent être poursuivis dans le recrutement du personnel enseignant, la gestion des flux, la réalisation d'infrastructures, l'amélioration des capacités d'accueil à tous les niveaux.

### 2.2.3. Santé<sup>6</sup>

L'année 2006 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PRODESS-II, la réalisation de la quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDS M-IV), l'harmonisation du cycle de planification du PRODESS avec celui de la loi des finances, la révision du CDMT du Ministère de la Santé, entre autres.

<sup>6</sup> Données actualisées par la CPS du Ministère de la Santé le 28 mai 2007.

Les principaux résultats obtenus en 2006 sont retracés à travers les indicateurs d'accessibilité géographique aux services de santé et ceux de la lutte contre la maladie.

### 2.2.3.1. Accessibilité géographique aux services de santé des districts sanitaires

D'année en année on observe une augmentation progressive du nombre de CSCOM qui est passé de 753 en 2005 à 785 en 2006, soit une augmentation de 4,2%. Ceci correspond à un taux de réalisation de 73% par rapport aux prévisions de 1.070 CSCOM du PDSC (Plan de Développement Sanitaire et social de Cercle).

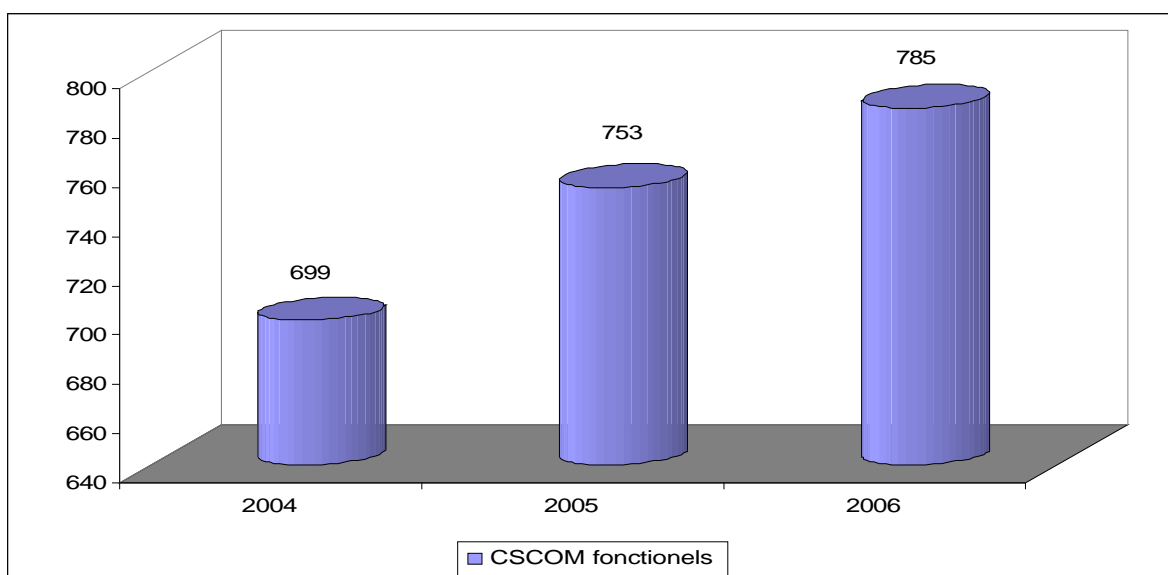
Cette augmentation du nombre de CSCOM est enregistrée sur l'ensemble du territoire avec cependant des différences d'une région à l'autre. Les taux de réalisation varient de 46,0% pour la région de Gao à 93% pour le District de Bamako.

**Tableau 8 : Evolution du nombre de CSCOM fonctionnels (2004-2006)**

Régions	Nombre de CSCOM prévu dans les PDSC	Situation en fin 2004	Situation en fin 2005	Situation en fin 2006
Kayes	183	108	115	130
Koulikoro	167	88	103	107
Sikasso	186	143	152	152
Ségou	167	128	134	134
Mopti	128	102	109	109
Tombouctou	77	35	41	51
Gao	93	39	40	43
Kidal	13	6	7	7
Bamako	56	50	52	52
Total	1070	699	753	785

Source : SLIS (Système Local d'Information Sanitaire)

**Graphique 8: Evolution du nombre de CSCOM fonctionnels entre 2004 et 2006**



Source : SLIS (Système Local d'Information Sanitaire)

De façon globale la création de nouveau CSCOM n'a pas beaucoup influé sur l'extension de la couverture. Cette situation s'explique par la création de nouveau dans des zones déjà couvertes et la construction de CSCOM dans des zones à faible densité (zone II).

**Tableau 9 : Evolution de l'accessibilité de la population au Paquet Minimum d'Activité (PMA) dans les rayons de 5 et 15 Km, Mali 2002-2006**

Accessibilité PMA/ANNES	2004	2005	2006
Rayon de 5 Km autour d'un CSCOM fonctionnel (%)	47	50	51
Rayon de 15 Km autour d'une structure de santé offrant le PMA en centre fixe et des activités de stratégie avancée/mobile (%)	71	75	76

Source : SLIS (Système Local d'Information Sanitaire)

Concernant l'accessibilité au PMA dans un rayon de 15 km, seules les régions de Kayes et Tombouctou ont enregistré des gains importants entre 2005 et 2006 avec respectivement 5 et 11 nouveaux CSCOM.

**Tableau 10 : Evolution de l'accessibilité de la population au PMA dans les rayons 15 Km par région, de 2004 à 2006**

Régions/Années	2004	2005	2006
Kayes	67	69	74
Koulikoro	58	66	66
Sikasso	74	76	77
Ségou	75	78	78
Mopti	72	76	76
Tombouctou	42	47	58
Gao	59	62	62
Kidal	33	33	33
Bamako	97	100	100
Mali	71	75	76

Source : SLIS (Système Local d'Information Sanitaire)

### 2.2.3.2. Lutte contre la maladie

Le paludisme : le paludisme constitue une des priorités de la politique nationale de santé du Mali, cette pathologie est la première cause de morbidité et de mortalité chez les enfants de 0-5 ans, la première cause de consultation dans les services de santé. Elle est aussi responsable d'absentéisme à l'école et au travail d'où l'importance de ses répercussions socio-économiques.

La lutte contre le paludisme est régie par le Plan stratégique 2007-2012 qui constitue le document de référence. Il est composé d'une part de 4 stratégies majeures : (i) prise en charge des cas de paludisme, (ii) prévention du paludisme pendant la grossesse, (iii) la lutte antivectorielle, (iv) prédiction, prévision, prévention et gestion des épidémies de paludisme) et d'autre part de deux stratégies de soutien (i) la communication et la mobilisation sociale, (ii) la Recherche opérationnelle.

En 2006, les principaux résultats ont été obtenus à travers la prévention, la prise en charge des cas, la lutte antivectorielle, la gestion des épidémies, entre autres. Ainsi 48,3% d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme/fièvre ont reçu un traitement approprié dans les premières 24 heures au niveau des formations sanitaires ; 35,2% d'enfants < à 5 ans souffrant de paludisme simple ont été correctement pris en charge dans les formations sanitaires ; 63,4% d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme grave ont été correctement pris en charge dans les formations sanitaires. 18 Agents ont été formés sur le contrôle de la rémanence des supports imprégnés d'insecticides dans les 9 sites sentinelles.

Des agents ont été formés en gestion des épidémies dans 7 districts à risque épidémique. Des agents de 15 districts à risque épidémique du Nord ont été formés en gestion des épidémies et à la riposte à partir de la détermination du seuil épidémique du paludisme. L'année 2006 a connu aussi le démarrage des activités de « VOICE OF MALI /USAID » Structure de plaidoyer pour la lutte contre le Paludisme ainsi que la réalisation d'études sur la mise en œuvre des CTA dans les formations sanitaires et au niveau communautaire (Kangaba et Kolondièba), sur les médicaments traditionnels améliorés pour la prise en charge du paludisme simple au niveau communautaire entre autres.

Ü La poliomyélite : le Mali s'est engagé depuis 1997 dans l'initiative de l'éradication de la poliomyélite sur le plan mondial. Pour atteindre cet objectif, quatre stratégies essentielles sont appliquées à savoir : le renforcement du PEV (Programme Elargi de Vaccination) de routine, l'organisation des journées nationales de vaccination (JNV) contre la polio, l'organisation des journées locales de vaccination chaque fois qu'un poliovirus est détecté dans une localité et la surveillance des paralysies flasques aiguës.

Des progrès importants ont été obtenus dans l'éradication de la polio au Mali, interrompant ainsi la circulation du PVS (poliovirus sauvage) de 1999 à 2003. Cependant grâce à la surveillance épidémiologique renforcée, 19 cas de PVS ont été détectés en 2004 et 3 cas en 2005.

Face à cette recontamination, deux éditions de JNV ont été organisées en 2004, et en 2005 cinq éditions de JNV et deux ratissages. L'évaluation de la performance du système de surveillance de janvier à août 2006 a donné les résultats suivants : 55 cas de PFA (paralysie flasque Aigue) ont été notifiés sur une prévision de 77 cas pour l'ensemble du pays soit un taux de PFA non polio de 1,5 au lieu de 2 selon les normes. Aucun cas de PVS (polio Virus Sauvage) n'a été confirmé sur 55 PFA envoyés au laboratoire.

Ü La tuberculose : les actions essentielles ont été la poursuite de l'extension de la stratégie DOT (Directly Observed Treatment Strategy c.à.d. la stratégie du traitement directement observé) aux CSRef et aux CSCom. Cette stratégie couvre actuellement 59 Centres de Santé de Référence.

En 2006, on a enregistré 3 802 nouveaux cas de tuberculose pulmonaires, 399 malades sont décédés soit un taux de 11,4%. Par ailleurs, 2 459 malades ont été déclarés guéris soit un taux de guérison de 69,7% alors que 255 malades ont abandonné le traitement soit un taux de 7,8 %. Ces résultats bien qu'encourageant surtout dans le cadre du traitement sont en deçà des objectifs du programme (80% de taux guérison et 70% de taux de détection).

Û La lèpre : le Mali a atteint le seuil d'élimination de la lèpre ; en effet la lèpre a été éliminée au niveau de tous les cercles depuis 2001, sauf le cercle de Kénéba qui connaît des difficultés d'accès des populations aux services de santé.

Le taux de prévalence de la lèpre a été de 0,40 cas pour 10.000 habitants en 2006 contre 0,46 cas pour 10.000 habitants en 2005 (le seuil d'élimination fixé par l'OMS est d'un cas pour 10.000 habitants). Le taux de détection de la lèpre est cependant faible dans les cercles de Kénéba et Kita (dans la région de Kayes), Bandiagara et Douentza (dans la région de Mopti), Goundam, Gourma-Rharous et Niafunké (dans la région de Tombouctou), Ansongo et Ménaka (dans la région de Gao) à cause de leur enclavement. Des efforts soutenus et ciblés sur les zones d'accès difficile vont permettre d'éliminer totalement la lèpre de notre pays.

Û La cécité : l'une des principales stratégies préconisées pour lutter contre les maladies cécitantes est la stratégie CHANCE (Chirurgie, Antibiothérapie, Nettoyage du visage, Changement de l'environnement). Cette stratégie est mise en œuvre depuis trois ans dans notre pays. Ainsi, l'Azithromycine a été distribuée à 3 690.000 personnes dans le cadre de la lutte contre le trachome, 7.500 cas de cataractes et 6.000 cas de trichiasis ont été opérés et 100 agents de santé formés en soins oculaires dans les cercles de : Tominian, San, Bla et Koro.

Û La filariose lymphatique : une enquête de prévalence réalisée en 2004 a montré que la filariose lymphatique est endémique au Mali avec un taux de prévalence globale de 7%. Le programme s'est fixé comme objectif d'éliminer la filariose lymphatique en temps que problème de santé publique d'ici 2015.

Une phase pilote de traitement communautaire à l'ivermectine + albendazole a été mise en place en 2005 dans trois districts (Bougouni, Kolondieba et Yanfolila) de la région de Sikasso où la prévalence atteint 26%. L'extension a été faite en 2006 aux autres districts de la région de Sikasso et à la région de Koulikoro. Le traitement a couvert au total 5.000 villages endémiques.

Û La dracunculose : le Mali a enregistré 280 cas de ver de Guinée dans 79 villages en 2006, contre 594 cas dans 130 villages en 2005, une baisse de 53% des cas. Le taux d'isolement est de 86% en 2006 contre 74% en 2005. Cette diminution du nombre de cas s'explique par la qualité des interventions menées dans les districts de Douentza et Ansongo en riposte à la flambée de 2005. La création et la réhabilitation de points d'eau dans les régions endémiques ont également contribué à la réduction du nombre de cas. Les 20 villages prioritaires du Mali sont localisés dans trois districts sanitaires : 12 dans le district de Gao, 6 dans celui d'Ansongo et 2 à Mopti. Ces 20 villages ont notifié 174 des 280 cas du pays en 2006, soit 62% des cas notifiés avec un taux d'isolement de 86%. Dans les villages d'endémie, la couverture en filtre à ficelles est de 100% ; au total 52.500 filtres à ficelle, 39.881 pailles filtre et 12.403 tamis ont été distribués. L'abatte a été appliquée dans 92% des villages d'endémie en 2006 contre 69% en 2005.

Les difficultés résident à cause de l'insuffisance des points d'eau potable et l'insuffisance de changement positif de comportement ; les agents de santé de zone constituent un maillon important du système pour obtenir des résultats durables par des actions de proximité.

Û Le VIH/SIDA : la lutte contre cette pandémie demeure une priorité pour le Gouvernement du Mali. Des résultats encourageants ont été obtenus à travers, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant du VIH/SIDA, le traitement aux ARV(Anti Rétro Viraux), l'extension des sites de traitement et le renforcement de la communication pour un changement de comportement favorable.

Grâce à la gratuité du traitement du VIH/SIDA depuis 2005, des résultats importants ont été obtenus. C'est ainsi que de 2005 à 2006, le nombre de patients traités et suivis sous ARV est passé de 6.500 à 11.508, soit une augmentation de 77,0% ; le nombre de site de traitement ARV de 12 à 31, soit une augmentation de 158,3% ; le nombre de CCDV (Centre de Conseil de Dépistage Volontaire et anonyme du VIH/SIDA) de 102 à 116, soit une augmentation de 13,7% et le nombre de sites PTME de 55 à 88, soit une augmentation de 60,0%.

Û La Grippe aviaire : la grippe aviaire est une infection due à un virus qui peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux sauvages ou domestiques. Elle est fortement contagieuse surtout chez les poulets et les dindes et est susceptible d'entraîner une mortalité fortement élevée dans ces espèces. Le virus de la grippe aviaire, lorsque la souche est hautement pathogène peut se transmettre exceptionnellement à l'Homme. La transmission s'effectue lors des contacts fréquents et intensifs avec des déjections ou des sécrétions respiratoires d'animaux infectés.

Chez l'Homme la grippe aviaire donne un tableau d'infection respiratoire aigue sévère dont l'issue est souvent fatale. Au Mali il existe un plan d'urgence, un plan de contingence et un plan à moyen et long terme qui sont coordonnés par un comité interministériel. Les mesures suivantes ont été prises pour la prévention et la gestion d'éventuel cas au Mali :

- la grippe pandémique a été introduite dans la liste des maladies prioritaires de la surveillance intégrée des maladies et la riposte ;
- la définition de cas de grippe pandémique a été disséminée dans les Centres de santé du pays ; la composition des Comités locaux de gestion des épidémies a été révisée en y incluant le technicien de la santé animale ;
- un stock de TAMIFLU a été constitué au niveau de la PPM (Pharmacie Populaire du Mali) ;
- les agents de santé ont été formés dans les régions sur la reconnaissance des signes de la maladie chez les animaux et ;
- les dispositions à prendre au niveau des populations animales et humaines et la sensibilisation des populations à risque.

#### 2.2.3.3. La Santé de la Reproduction (SR)

Û La Consultation prénatale (CPN) : le taux de couverture en consultation prénatale pour l'ensemble du Pays est resté stationnaire. On note cependant une progression dans les régions de Kayes, Ségou, et dans le District de Bamako par contre elle a diminué à Mopti, et Kidal. Les efforts remarquables dans les régions de Tombouctou et Gao, s'expliqueraient essentiellement par la mise en œuvre des stratégies mobiles polyvalentes.

**Tableau 11 : évolution du taux de couverture CPN (%) par région de 2004 à 2006.**

Régions	Niveau en 2004	Niveau en 2005	Niveau en 2006
Kayes	69	76	82
Koulikoro	61	70	73
Sikasso	68	74	78
Ségou	75	81	80
Mopti	72	75	64
Tombouctou	32	46	52
Gao	31	50	57
Kidal	23	43	35
Bamako	99	91	90
Mali	69	75	75

Source : SLIS

ü Accouchements assistés : le taux de couverture en accouchements assistés de l'ensemble du pays est passé de 53% en 2005 à 55% en 2006, soit une amélioration de deux point de pourcentage. Les plus faibles taux d'accouchement assistés ont été enregistrés de façon régulière dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou. On note une diminution au niveau de la région de Sikasso.

**Tableau 12 : évolution du taux d'accouchements assistés par région de 2004 à 2006**

Régions	Niveau 2004 (%)	Niveau 2005 (%)	Niveau 2006(%)
Kayes	34	40	42
Koulikoro	45	53	58
Sikasso	66	64	59
Ségou	49	50	55
Mopti	30	34	40
Tombouctou	18	24	27
Gao	17	20	22
Kidal	14	18	24
Bamako	94	97	99
Total Mali	49	53	55

Source : SLIS

ü La référence évacuation : le processus de l'organisation de la référence évacuation se poursuit en vue de renforcer les capacités de prise en charge des urgences obstétricales, chirurgicales et médicales des structures de première référence. Ainsi le nombre de cercle ayant organisé le système de référence /évacuation avec partage des coûts est passé de 43 en 2005 à 51 en 2006 soit une augmentation de 16,6%.

Concernant la mise en œuvre de la gratuité de la césarienne, 18.000 kits de césarienne ont été livrés au total aux CSRef et hôpitaux au cours de l'année 2006. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU), 39 structures de Soins Obstétricaux et néonataux d'Urgence complémentaires et (SONUC) et 41 structures de Soins Obstétricaux et néonataux d'Urgence de Base (SONUB) sont fonctionnelles.

ù Vaccination (DTCP3) : le taux de couverture des enfants de moins de 12 mois complètement vaccinés (DTCP3) a passé de 91% en 2005 à 92% en 2006.

**Tableau 13 : évolution du taux d'enfants <12 mois complètement vaccinés au DTCP3 par région de 2004 à 2006**

Régions	Niveau en fin 2004(%)	Niveau atteint en 2005(%)	Niveau atteint en 2006
Kayes	79	96	96
Koulikoro	83	94	91
Sikasso	116	92	93
Ségou	99	98	93
Mopti	79	88	86
Tombouctou	38	70	70
Gao	50	76	94
Kidal	38	63	46
Bamako	107	83	99
Total Mali	90%	91%	92

Source : SLIS

#### 2.2.3.4. Quelques résultats préliminaires de l'EDS M-IV

Le tableau ci-après renseigne quelques résultats significatifs préliminaires de l'EDM-IV en matière de santé. Il y ressort qu'à l'exception des taux de prévalence contraceptive et de malnutrition aigue chez les enfants de moins de 59 mois, les différents indicateurs ont positivement évolué de l'EDS M III (2001) à l'EDS M-IV (2006)

**Tableau 14 : Evolution de quelques indicateurs issus des EDS M IV**

Indicateurs	EDS M III	EDS M IV
Consultation Prénatale	52 %	70 %
Accouchement assisté	40 %	49 %
Vaccination DTCP3 (12-23 mois)	49 %	68 %
Mortalité infanto juvénile	229‰	191‰
Taux de prévalence contraceptive	8,1 %	6,4 %
Taux de séroprévalence	1,7 %	1,3 %
Taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 59 mois	38 %	33,9 %
Taux de malnutrition aigue chez les enfants de moins de 59 mois	11 %	13,3 %

Source : SLIS

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour soutenir cette évolution positive afin de permettre l'atteinte des OMD.

#### 2.2.4. Environnement/Assainissement

La politique nationale de protection de l'environnement (PNPE) constitue le cadre d'orientation pour une gestion et une planification environnementale efficace et durable. Sa mise en œuvre devrait permettre d'apporter une contribution significative aux questions fondamentales qui concernent la lutte contre la désertification, la sécurité alimentaire, la prévention et la lutte contre la pauvreté qui constituent autant de contraintes à lever pour assurer le développement socio-économique durable du Mali.

Le secteur forestier malien est confronté à de nombreuses contraintes climatiques et anthropiques. Il est caractérisé par une dégradation des ressources forestières et fauniques et la disparition souvent irréversible de certaines espèces végétales et animales mettant en mal la riche diversité biologique du pays.

Cette situation inquiétante est le résultat d'une forte demande en terres forestières, la persistance des systèmes de production extensifs peu productifs ; l'insuffisance des actions de protection, de restauration, et d'utilisation irrationnelle des ressources naturelles du pays.

En 2006, les activités menées dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre de la politique environnementale, d'aménagement du domaine forestier de lutte contre la désertification et l'ensablement ont portées sur : la fixation de 2.163 hectares de dunes, la restauration de 473 hectares de forêts classées, l'aménagement, la stabilisation et la protection des berges, la lutte contre la jacinthe d'eau, la gestion de l'information environnementale ; etc.

En matière d'assainissement et de contrôle des pollutions et des nuisances l'année 2006 a connu la réalisation de l'étude d'élaboration de plans stratégiques d'assainissement des villes de Kidal et San pour un coût de 250 millions de FCFA ; le curage caniveau/ assainissement du district de Bamako pour un coût de 200 millions de FCFA ; l'étude d'élaboration du schéma directeur et d'un programme de drainage des eaux pluviales et d'assainissement des eaux usées du District de Bamako pour un coût de 819 millions de FCFA ; l'exécution du Projet d'assainissement de la zone industrielle de Sotuba pour coût de 6, 8 milliards de FCFA.

#### 2.2.5. Accès à l'Electricité et à l'Eau

L'objectif global de la politique énergétique est de contribuer au développement durable du pays à travers la fourniture des services énergétiques accessibles au plus grand nombre de la population au moindre coût et favorisant la promotion des activités socioéconomiques.

Le développement du secteur énergétique s'appuie sur plusieurs sources: l'énergie traditionnelle, les hydrocarbures, l'électricité et les énergies nouvelles et renouvelables.

En 2006, le taux d'accès des populations à l'électricité au niveau national s'est établi à 16,7% contre 15,0% en 2005, soit une hausse de 1,6 points de pourcentage. Il est quasiment égal au taux d'accès à l'électricité par EDM car le taux d'accès en milieu rural est pour l'instant très faible (1,3% en 2006 contre 0,3% en 2005).

Le nombre d'abonnés d'EDM.sa est passé de 162.054 en 2005 à 174.152 en 2006, celui des abonnés à l'électrification rurale (AER en zone AMADER) est passé de 329 en 2005 à 6.910 en 2006 pour un objectif de 40.000 sur la période 2005-2009.

S'agissant du taux d'accès des populations urbaines à l'électricité, il s'est fixé à 56,2% en 2006 contre 49,8% en 2005.

L'Agence Malienne pour le Développement de l'Énergie Domestique et de l'Électrification Rurale (AMADER) a effectivement démarré ses activités sur le terrain en 2005.

Environ 107 km de réseaux électriques ont été réalisés dont 49 localités par des plates-formes multifonctionnelles.

Grâce aux actions (IEC, appui à l'équipement des ménages, etc.) entamées par l'AMADER et la subvention du prix du gaz butane par le Gouvernement, la consommation du gaz butane est passée de 4.084 tonnes en 2005 à 5.194 tonnes en 2006, soit une hausse de 27,2%. En 2006, 157.294 foyers et fourneaux améliorés et 13.932 réchauds à gaz ont été diffusés. Malgré ces résultats positifs, force est de constater que l'apport du gaz butane demeure marginal dans la satisfaction des besoins énergétiques des populations.

A la date du 31 décembre 2006, 7.749 Lampes Basses Consommations (LBC) ont été installées contre 4 853 en 2005 dans le cadre d'un projet pilote et des projets d'électrification rurale.

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national s'est établi à 67,4% en 2006 contre 66,1% en 2005, soit une amélioration de 1,3 point de pourcentage. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre d'abonnés qui passe de 93.373 en 2005 à 99.363 en 2006 (y compris 2.448 fontainiers) et l'amélioration du taux d'accès en milieu urbain qui est passé de 70,2 % en 2005 à 76,6 % en 2006 soit une progression de 6,4 % points.

Compte tenu des difficultés que rencontre la Direction Nationale de l'Hydraulique pour réhabiliter tous les points d'eau dont les systèmes d'exhaure sont en panne, un bon nombre de populations rurales qui avait accès à l'eau potable s'y voie privé en 2006. Ceci explique la relative baisse de 0,6 point de pourcentage du taux d'accès dans les zones rurales qui passes de 64,3 % en 2005 à 63,7 % en 2006.

#### 2.2.6. Genre

Le 8 mars, journée internationale de la Femme, est l'occasion pour les femmes de faire le bilan des progrès réalisés en matière de promotion et de protection des droits de la Femme et de l'Enfant. C'est le lieu aussi d'interpeller les responsables socio-politiques sur les entraves et pesanteurs socio-culturelles et politiques qui handicapent l'épanouissement de la Femme. Depuis 1994, le Gouvernement en collaboration avec la société civile et les partenaires au développement, célèbre la journée internationale de la Femme sur des thèmes nationaux en phase avec les réalités de notre pays. Ainsi, les thèmes des cinq dernières années sont : 2002 « Femme et sécurité alimentaire » ; 2003 « Femme et entreprenariat » ; 2004 « la Femme au cœur de la stabilité de la famille » 2005 « Egalité des chances pour un développement durable » ; 2006 « Mettre fin à l'impunité des violences faites aux femmes ».

Il faut signaler que d'importants progrès ont été réalisés dans le domaine de la promotion de la Femme dans notre pays. Aujourd'hui, le Gouvernement compte cinq (5) femmes sur 27, quatorze (14) femmes sur 147 siègent à l'Assemblée Nationale, trois (03) femmes sur 22 sont nommées ambassadeurs, la médiation et la sécurité alimentaire sont dirigées par des femmes, auxquelles il faut ajouter des femmes élues communales. Les femmes sont de plus en plus présentes dans les hauts postes de l'Administration, elles occupent des postes de préfets, de

directrices de services centraux, de Présidentes d'Institutions de la République (cour suprême) et s'imposent de plus en plus au niveau privé par la direction d'entreprises plus ou moins grandes.

Les réalisations majeures du Département chargé de la promotion de la Femme en 2006 ont concerné entre autres :

- la diffusion de la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF), traduite en cinq langues nationales (Bamanankan, Sénoufo, Peuhl, Sonrhai et Sononké) ;
- l'élaboration et la validation du plan d'action triennal 2006-2008 du Centre Féminin d'Animation pour le Développement Rural (CFADR) ;
- la formation d'environ 1.295 femmes de 35 villages de Sikasso, Dioila et Ségou en techniques de transformation du karité ;
- la prise en charge de 12 cas de séquelles dues à l'excision ;
- la construction et l'équipement de 4 centre d'autopromotion des femmes à Gao, Kidal, Kayes N'di et Zebala ;
- la fourniture de 20 moulins et accessoires à 20 groupements féminins dans les régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro ;
- l'équipement de 6 femmes leaders et 30 groupements féminins en matériels (charrues, charrettes, séchoirs solaires motopompes, semences maraîchères, etc.) ;
- la formation continue et modulaire de filles déscolarisées en hôtellerie et restauration au Centre Aoua Keïta ;
- l'organisation du retour en famille de 88% des enfants identifiés en situation difficile admis dans les centres d'accueil du District de Bamako ; etc.

Des efforts sont certes faits, mais le chemin est encore long, les obstacles sont nombreux qui freinent la promotion professionnelle de la Femme, des jeunes et des personnes handicapées ainsi que l'épanouissement des enfants. Il faut reconnaître que ce problème ne concerne pas seulement le Mali, il existe dans diverses régions du monde et relève de l'héritage culturel.

Le Salut de la Femme et de la société passe par la scolarisation massive des filles, le changement de l'environnement socio culturel et des mentalités. Les Femmes leaders pensent que pour atteindre l'égalité des chances pour un développement durable, il faut inciter les filles à aller le plus loin possible dans les études (toutes disciplines) ; c'est ainsi qu'elles parviendront à l'indépendance financière.

Pour promouvoir l'épanouissement des jeunes, un programme de promotion de la jeunesse 2006-2008 a été adopté. Ainsi, 150 jeunes dont 48 filles, venus de toutes les régions du pays, ont été formés dans les corps de métiers et dotés de matériels facilitant leur insertion professionnelle. Il faut aussi noter la réinsertion de 75 anciens sportifs démunis dans le cadre de l'encadrement des centres de formation à travers tout le pays.

#### 2.2.7. Culture

Le Mali recèle l'un des patrimoines culturels les plus riches et les plus diversifiés d'Afrique au sud du Sahara avec des potentialités qui, bien exploitées, contribueront dans une large mesure à l'amélioration du PIB et donc à la lutte contre la pauvreté.

En matière de patrimoine culturel, les activités réalisées en 2006 ont consisté en la réalisation d'une campagne des fouilles sur le site de Kankou Moussa à Gao, à la finalisation et au

démarrage de travaux de réhabilitation de sites (Mosquées de Komoguel à Mopti et de Djingareye ber à Tombouctou et Fort de Médine à Kayes) et à la création d'un centre virtuel de documentation.

Les activités réalisées dans le domaine de l'action culturelle ont porté sur l'organisation de fêtes, de festivals et d'autres activités culturelles notamment la célébration de « Tombouctou Capitale Culturelle Islamique pour l'Afrique en 2006 », l'organisation de la première édition du « Festival de l'eau de Manantali » et de la troisième édition du festival « Triangle du Balafon à Sikasso ».

A toutes ces réalisations, il faut ajouter les initiatives des associations et des communautés qui se traduisent par les nombreux festivals et autres manifestations artistiques et culturelles pour la paix, la stabilité et la cohésion sociale.

Dans le domaine du livre et de la lecture, plusieurs activités de promotion, d'édition et de publication ont été réalisées, notamment l'édition du livre « Les partis politiques au Soudan français, 1945 – 1960 » et la publication d'un ouvrage de photographies sur le Kéné Dougou dans les années 50 intitulé « Sénoufo du Mali ».

Dans le domaine de la cinématographie, pour promouvoir la production nationale de films, le Gouvernement, à travers le Centre National de la Cinématographie du Mali (CNCM), les réalisations de 2006 ont porté sur la production du film « Commissaire Balla », la réalisation de 13 épisodes du film 'Faro' et la remise en activité de la Salle de Cinéma Mérou Bâ à Ségou.

Dans le domaine de la protection du droit d'auteur et pour lutter contre la piraterie, le Gouvernement, à travers le Bureau Malien du Droit d'Auteur (BUMDA) et avec l'appui des services de sécurité, des douanes et des artistes, a engagé un contrôle du marché des œuvres artistiques. Ainsi, le contrôle de 33 marchés des œuvres artistiques et culturelles, à Bamako et dans plusieurs autres localités du pays, a permis la saisie de 46.168 supports.

En outre, 186,6 millions FCFA de droits d'auteurs ont été recouverts et repartis entre des auteurs nationaux et étrangers.

Dans le domaine du renforcement des capacités, près de 300 acteurs et entrepreneurs culturels (bibliothécaires, documentalistes, éditeurs, régisseurs en son et lumière, gestionnaires et administrateurs d'entreprises culturelles, artistes plasticiens) ont été formés.

Par ailleurs, il faut ajouter les activités dans les domaines de l'édition (le pays compte une dizaine de maisons d'édition) et des arts plastiques (peinture, photographie, dessin, graphisme).

#### 2.2.8. Artisanat et tourisme

Le secteur Tourisme/artisanat se présente comme un atout important pour l'économie malienne avec de plus en plus de visiteurs étrangers.

En matière de tourisme, l'année 2006 a été marquée essentiellement par le classement de deux hôtels (Massaley et les Colibris) en 3 étoiles, l'augmentation d'environ 23% du nombre d'hôtels qui passe de 251 en 2005 à 308 en 2006 et la construction des infrastructures de base (villages artisanaux).

Le nombre de visiteurs est passé de 186.918 en 2005 à 200.003 en 2006 soit une hausse d'environ 7,0%. En 2006, les dépenses d'infrastructures dans le secteur du tourisme se sont élevées à près de 16,5 milliards de FCFA contre 9,2 milliards de FCFA en 2005, soit une augmentation de près de 80%. Le nombre de salariés dont l'emploi dépend directement de l'activité touristique au Mali est évalué à près de 4.804 en 2006 contre 4.150 en 2005, soit une hausse de 16%. Les recettes touristiques ont été de 83.6 milliards de FCFA en 2006 contre 80 milliards de FCFA en 2005, soit une augmentation de 5%.

En matière d'artisanat, l'année 2006 a été marquée par la participation des artisans maliens à divers salons, foires et festivals (nationaux et internationaux). Ils ont ainsi réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 480,7 milliards de FCFA en 2006 contre 293,2 milliards de FCFA en 2005, soit une augmentation d'environ 64%.

Aussi, dans le cadre de la définition d'une politique de développement de l'artisanat, il a été procédé à l'élaboration du Schéma Directeur de Développement de l'Artisanat et l'organisation des enquêtes pilotes dans 6 communes du District de Bamako et dans 2 communes rurales de Sanankoroba dans le cadre du recensement général des artisans et entreprises artisanales.

#### 2.2.9. Habitat/urbanisme

Le programme de 3500 logements lancé en mai 2003 est l'expression de la volonté des plus hautes autorités du pays de faciliter l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent et à moindre coût conformément à l'objectif principal de la Stratégie Nationale de logement.

La première tranche de ce programme, constituée de 1008 logements sociaux à Bamako, a été inaugurée en 2004. La deuxième tranche, constituée de 525 logements (dont 320 à Bamako, 127 à Ségou, 50 à Gao et 28 à Kidal), a été réalisée en 2005. Sur ces 525 logements, 216 ont été attribués à des femmes.

La troisième tranche, constituée de 880 logements (dont 501 à Bamako, 145 à Mopti, 76 à Kayes, 33 à Tombouctou, 30 à San, 20 à Nioro, 20 à Bandiagara, 20 à Kita, 20 à Goundam et 15 à Diré), a été réalisée en 2006. En 2006, sur les 880 logements sociaux, 317 ont été attribués à des femmes, soit 36,0% des logements totaux.

L'année 2006 a été aussi marquée par : la réalisation de 566 logements avec les promoteurs privés dont 160 logements pour IFA BACO et 406 pour la SEMA-sa : les travaux sont en cours d'exécution, la signature de la convention de réalisation de 2.000 logements avec la société Metro IKRAM de Malaisie, l'étude et l'analyse des programmes de réalisation de 12.000 logements avec MAT-BUT Holding, 1.178 avec la SEMA, 1.211 avec IFA BACO, 550 avec la SIFMA, 472 avec BATIM, 5000 avec WALL TECH, 12000 avec WINZETA, 20000 avec BICAM et 4150 avec Habitat sans frontières.

#### 2.2.10. Sécurité alimentaire

L'objectif général de la politique de sécurité alimentaire est d'assurer, pour chaque Malien, à tout moment et où qu'il se trouve, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins énergétiques et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

A cet effet, il a été créé auprès de la Présidence de la République, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire qui a pour mission d'élaborer et d'assurer la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire.

Une baisse tendancielle de la sévérité de la vulnérabilité a été observée en se fondant sur les résultats de la campagne 2005/2006. Elle résulte de l'augmentation significative de la production agricole céréalière et des dispositions prises dans le cadre du stockage tant au niveau des stocks publics que de ceux des communautés (banques de céréales notamment). La forte baisse du niveau des stocks de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) en 2005 était due aux importantes distributions gratuites réalisées en fin 2004 et courant 2005 pour faire face aux conséquences de la crise alimentaire engendrée par l'arrêt précoce des pluies et les pertes dues aux ravageurs, en particulier le criquet pèlerin, dans les zones sahéliennes. En 2006, l'importance du niveau des stocks s'explique par les achats effectués à la fin de la bonne campagne agricole de 2005/2006 pour reconstituer le niveau du Stock National de Sécurité (SNS) et la constitution d'un stock d'intervention. Les commerçants en 2006 ont dû être, un peu plus réservés en raison du niveau élevé des stocks un peu partout.

En 2005, les prix des céréales ont atteint des niveaux records (exemples : mil 245 FCFA/kg, riz local 366 FCFA/kg en septembre) suite aux mauvais résultats de la campagne agricole 2004-2005 et à la mauvaise conjoncture socio-économique sous-régionale.

En ce qui concerne les taux de prévalence obtenus en 2006 à travers les enquêtes (juin 2005 et juin 2006) sur les sites sentinelles, ils restent encore très élevés selon la classification de l'OMS même s'ils sont en baisse par rapport à l'année dernière.

En 2006, les principales réalisations sont entre autres :

- la reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) à hauteur de 25.717 tonnes pour 3,8 milliards de Francs CFA ;
- la création de banques de céréales par la mise en place de 556 nouvelles, avec 11 200 tonnes, pour une valeur de 2.117.998.400 de FCFA et l'appui à 56 associations au titre de l'approvisionnement des personnes en difficulté alimentaire vivant dans les périphéries de Bamako ;
- la constitution d'un stock d'intervention de 28.536 tonnes dont 8.000 tonnes de riz pour 4,6 milliards de FCFA sur financement du gouvernement du Japon ;
- l'approvisionnement des populations à travers les opérateurs économiques des capitales régionales avec 4.772 tonnes de riz d'une valeur de 1,1 milliard de FCFA ;
- des distributions gratuites de 1.092 tonnes notamment, suite aux événements du 23 mai 2006 à Kidal et aux inondations pour une valeur d'environ 749,5 millions de FCFA ;
- des appuis aux populations au titre des vivres contre travail (8.980 tonnes de céréales), contre formation (1.744 tonnes), des cantines scolaires (4.752 tonnes), des centres de santé (527 tonnes), des rapatriés de la Côte d'Ivoire (957 tonnes) et des victimes de l'invasion acridienne (1.000 tonnes) ;
- la formulation et la négociation d'un Programme Intégré de Développement Rural à Kidal (PIDRK) pour 12 milliards de FCFA avec le FIDA, le Fonds Belge pour la Survie et la BOAD qui démarrera en 2007 ;
- l'appui aux communes des régions de Tombouctou, Mopti et Kayes pour l'élaboration de leurs plans communaux, locaux et régionaux de sécurité alimentaire, etc.

### 2.2.11. Sinistres divers

La situation des sinistres divers se résume à travers l'analyse des cas d'accidents de la circulation et d'incendies. Les sinistres atteignent principalement l'Homme et les industries. Les services de la protection civile sont chargés de la prise en charge de ses sinistres au Mali.

Les principales natures d'incendies sont : les feux de brousse, les feux de magasins, d'usines, de maisons, les feux de coton en transport en usine ou en stockage.

Selon les données relatives aux interventions des services de la protection civile, on a dénombré 2.714 cas d'accidents de la circulation (soit une hausse de 20,0%) avec 5.494 victimes dont 4.911 blessés et 383 décès (soit une augmentation de 124,0%) en 2006 contre 2.261 cas dont 171 morts en 2005. Le principal constat fait à la lecture des statistiques relatives aux différentes interventions des services de la protection civile est que c'est le District de Bamako qui enregistre le plus fort taux de cas et de morts, il est suivi des régions de Ségou et de Koulikoro. Généralement, la fréquence des accidents augmente pendant les vacances et les fins d'années. Ce bilan très lourd incrimine ceux qui conduisent, ceux qui encombrant les voies et ceux qui sont chargés de faire respecter la loi.

S'agissant des incendies, on en a enregistré 479 cas en 2006 avec 71 victimes humaines dont 43 blessés et un mort.

### III - PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU MALI EN 2007

#### 3.1. Perspectives économiques en 2007

La conjoncture socioéconomique en début de l'année 2007 est marquée par le début de la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement prévues dans la deuxième génération du CSLP (CSCR) 2007-2011.

Avec la mise en exploitation de nouvelles mines, la poursuite de la recherche pétrolière, l'intensification de l'investissement (notamment le démarrage des activités prévues dans le cadre du Millennium Challenge Account Mali, la mise en œuvre du Programme d'Investissement pour le Développement dans les Régions du Nord, entre autres), la volonté politique affichée de mécaniser l'agriculture à travers la mise à dispositions de tracteurs aux paysans, les perspectives socioéconomiques du Mali en 2007 sont optimistes, conformément à la vision du CSLP de deuxième génération.

##### 3.1.1. Secteur réel

Sur la base de ces éléments conjoncturels et dans l'espoir d'une campagne agricole 2007/2008 satisfaisante, nous estimons que l'allure du sentier de la croissance économique amorcé depuis plusieurs années se maintiendrait en 2007 avec 5,2% de taux de croissance.

L'espoir d'une accélération de la croissance du primaire prévue à 5,7% en 2007 contre 4,3% en 2006 est fondé principalement sur une reprise de la production cotonnière qui a atteint un niveau exceptionnellement bas en 2006 (414.000 tonnes). De même, la politique de mécanisation de l'agriculture entamée par le Gouvernement devrait commencer à produire ses premiers effets.

S'agissant du secteur secondaire, la production d'or qui a atteint un niveau exceptionnellement élevé en 2006 (61,3 tonnes) connaîtrait une décélération (-6,4%) pour se situer à environ 58,0 tonnes en 2007. De même, un recul au niveau de la production de l'industrie textile est attendu en liaison avec la baisse de la production de coton de 2006. En effet, l'activité industrielle d'égrenage de coton pour une année donnée dépend de la production de coton graine de l'année précédente.

Ainsi, il est ainsi attendu une décélération de la croissance du secteur secondaire avec un taux de 1,4% en 2007 contre 8,3% en 2006.

La croissance du secteur tertiaire reste tirée par les transports et les télécommunications. Leur rythme de croissance au cours de ces deux dernières années pourrait être soutenu. La croissance attendue dans ce secteur serait de 5,2% en 2007 contre 9,4% en 2006, en lien avec la relative stagnation de ses principales branches.

Globalement, il est prévu un taux de croissance de 5,2% en 2007 contre 5,3% en 2006. Cette décélération par rapport à 2006 est imputable essentiellement au repli de la production d'or.

### 3.1.1.1. Consommation et investissement

La consommation finale accuserait une hausse 4,9% en 2007 contre 4,6% en 2006). Cette hausse serait due à celle des administrations publiques avec un taux de croissance de 10,6% en 2007 contre 9,7% en 2006, dû à l'effet des élections. la consommation des ménages se stabiliserait par rapport à son niveau de 2006.

Dans le même temps, l'investissement, apprécié à travers la formation brute de capital fixe connaîtrait une croissance de 4,8% dont 5,1% au titre du secteur privé et 4,4% au titre du secteur public. Il est donc prévu une accélération de la croissance de l'investissement privé en 2007 en liaison avec la politique de promotion du secteur privé.

### 3.1.1.2. Prix et inflation

Le taux d'inflation a été de 1,5% en 2006 en amélioration par rapport à 2005 où il avait atteint un niveau record de 6,4%. En 2007, l'appréciation des prix est faite à travers le déflateur implicite du PIB qui est estimé 2,8% contre 5,2% en 2006.

## 3.1.2. Finances publiques<sup>7</sup>

Les finances publiques, en 2007 seront caractérisées par la dynamique de l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise des dépenses.

### 3.1.2.1 Recettes

Les recettes totales et dons hors IADM passeront de 705,1 milliards de FCFA en 2006 à 768,1 milliards en 2007, soit une hausse de 8,9%. Pour les recettes totales, il est attendu en 2007 586,9 milliards de FCFA, soit une hausse de 7,5% par rapport à leur niveau de 2006.

La même tendance serait observée au niveau des recettes fiscales qui augmentent de 8,4%, passant de 470,2 milliards de FCFA en 2006 à 509,7 milliards en 2007. Cette évolution des recettes fiscales sera sous tendue par une progression prévue des TVA de 26,7% dont 31,1% d'augmentation de la TVA intérieure et de 24,1% pour les TVA sur les importations. La pression fiscale serait de 15,2%, à cet égard, le taux de pression fiscale serait toujours en deçà de la norme communautaire qui est de 17% minimum.

Il est attendu un niveau de dons de 181,2 milliards de FCFA en 2007 contre 159,3 milliards de FCFA hors IADM en 2006.

### 3.1.2.2. Dépenses

Les dépenses seront caractérisées en 2007 par une diminution du service de la dette extérieure à cause du rabaissement de l'encours grâce à l'IADM. Les dépenses totales et prêts nets passeront de 768,6 milliards de FCFA en 2006 à 891,4 milliards en 2007, soit une hausse de 16%.

---

<sup>7</sup> TOFE prévisionnel 2007/MEF-DNTCP-ACCT du 31 mai 2007.

Les dépenses courantes atteindront 462,6 milliards de FCFA en 2007, en accroissement de 16,9% par rapport à leur niveau de 2006, cette évolution est imputable aux dépenses électorales. Une augmentation de 8,5% de la masse salariale est prévue en 2007. Celle-ci passera de 147,9 milliards en 2006 à 160,3 milliards de FCFA en 2007.

Il est attendu en 2007 une augmentation de 30,9% par rapport à 2006 des dépenses en capital soit de 329,4 milliards de FCFA en 2006 à 431,1 milliards de FCFA en 2007. Ceci afin de soutenir les secteurs productifs conformément à l'esprit du CSLP-II.

### 3.1.2.3. Soldes budgétaires

Le déficit base ordonnancement dons exclus atteindra 304,4 milliards de FCFA en 2007, soit une dégradation de 81,5 milliards de FCFA par rapport à son niveau de 2006. Par rapport au PIB, le solde serait de -3,7% en 2007 contre +32,6% en 2006.

### 3.1.2.4. Financement

Le financement sera surtout assuré par l'extérieur, essentiellement par les emprunts projets à hauteur de 128,8 milliards de FCFA et les prêts budgétaires à hauteur de 25,8 milliards de FCFA. Pour le financement intérieur, il est attendu un niveau de -11,0 milliards de FCFA en 2007. Il comprend le financement bancaire à 2,6 milliards de FCFA, les recettes de privatisation pour 8,1 milliards de FCFA et les autres financements qui seront -21,7 milliards de FCFA

### 3.1.2.5. Dette publique

Au lendemain de l'IADM, l'encours total de la dette du Mali sera ramené à 745,7 milliards de FCFA, ainsi le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB serait de 22,3% en 2007.

### 3.1.3. Echanges extérieurs

Les perspectives pour l'année 2007 se présentent sous de bons auspices, avec le maintien du prix de l'or à un niveau élevé.

#### 3.1.3.1. Comptes des transactions courantes

Le compte des transactions courantes se dégradera par rapport au niveau de 2006 en raison notamment des déficits prévus dans les balances commerciale, des services facteurs et non facteurs.

Les perspectives d'exportations pour le Mali au titre de l'année 2007 s'annoncent moins bonnes avec des recettes de 699,6 milliards de FCFA. Cette évolution sera liée principalement aux exportations de l'or non monétaire (-15,0%) et du coton fibres (-20,2%).

S'agissant des importations, elles seront fixées à 762,0 milliards de FCFA en 2007, soit une augmentation de 34,2 milliards de FCFA par rapport à l'année 2006. Cette progression serait l'effet des bonnes perspectives de croissance économique.

### 3.1.3.2. Compte de capital et d'opérations financières

Le compte de capital et d'opérations financières retrace le besoin de financement de l'économie nationale qui serait pris en charge par le concours financier des agents économiques du reste du monde. Il est attendu pour ce compte 278,0 milliards de FCFA en 2007 contre 248,2 milliards en 2006.

### 3.1.3.3. Le solde global et le financement

Le solde global affichera un excédent de 40,0 milliards de FCFA en 2007, niveau moins élevé qu'en 2006 soit 78,0 milliards de FCFA. Cet excédent viendra en augmentation des avoirs extérieurs nets comme financement.

### 3.1.4. La situation monétaire

Les prévisions monétaires à fin décembre 2007 indiquent un accroissement de la masse monétaire suite à une augmentation des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur.

Compte tenu de l'objectif de balance des paiements susvisé, les avoirs extérieurs nets des Institutions monétaires sont estimés à 560,2 milliards à fin décembre 2007 après 520,2 milliards en 2006, en lien avec le renforcement des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur est attendu à 469,7 milliards, en hausse de 6,5% par rapport à 2006. Cette augmentation résulterait à la fois du crédit à l'économie et de la position nette du Gouvernement.

La masse monétaire est projetée à 955,9 milliards à fin décembre 2007, en hausse de 7,7% par rapport à son niveau de fin 2006. Cette évolution se reflèterait à la fois dans l'augmentation des dépôts en banques et de la circulation fiduciaire.

## 3.2. Perspectives Sociales en 2007

### 3.2.1. Éducation

Les principales contraintes qui entravent la bonne marche de l'école sont entre autres : l'insuffisance des infrastructures préscolaires ; l'insuffisance d'équipement dans les structures d'Éducation Spéciale et d'Éducation Préscolaire; l'insuffisance du personnel enseignant notamment dans certaines spécialités ; la faible mobilisation des communautés ; l'insuffisance numérique de professeurs de français, mathématiques, psycho-pédagogie et de physique chimie ; l'insuffisance de matériels didactiques ; le niveau encore faible de la scolarisation des filles ; l'insuffisance du nombre d'établissements et la faiblesse de leur capacité d'accueil imposant la pratique de la rotation de classe ; l'insuffisance des capacités d'accueil des résidences universitaires face à une augmentation de plus en plus croissante de la demande liée à l'évolution des effectifs des étudiants; etc.

A travers l'exécution du PRODEC, notamment la deuxième phase du Programme d'Investissement Sectoriel de l'Éducation (PISE-II), le département de l'Éducation entend réaliser en 2007 un certain nombre d'actions parmi lesquelles nous citons :

- la poursuite du plan de renforcement des structures d'accueil par la construction de 2.350 salles de classe, la poursuite de la dotation en manuels scolaires et matériels didactiques ;
- l'amélioration de la couverture des écoles des milieux défavorisés en cantines scolaires et la poursuite de la dotation de 466 cantines scolaires en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la politique d'accélération de la scolarisation des filles ;
- la formation de 5.100 enseignants au curriculum, le recrutement de 2.000 enseignants ;
- l'élaboration des premiers modules de formation professionnelle pour les 20.465 finalistes des CED ;
- la mise en œuvre de la politique nationale de l'Éducation Non Formelle adoptée par le Conseil des Ministres du 17 janvier 2007 ;
- l'extension et l'équipement du (CFP-AA) de Gao ;
- l'équipement du Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Bankass pour la filière agriculture ;
- l'ouverture de 104 nouveaux postes pour le recrutement de professeurs au niveau des Académies d'Enseignement ;
- L'ouverture de la spécialité agro-économie à l'IPR/IFRA ;
- L'ouverture du cycle de Brevet de technicien en vulgarisation agricole à Samanko en relation avec la Direction Nationale de l'Agriculture et Sasakawa Africa Funds for Extension Education (SAFE) ;
- L'ouverture d'une filière Exploitation Minière en cycle technicien supérieur à l'ENI ;
- L'ouverture de trois nouvelles filières (génie civil et mines, industrie, techniques administratives et comptables) et le renforcement des filières existantes en cycle professorat à l'ENI.

### 3.2.2. Santé

La planification des interventions s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté. Les axes prioritaires du Département de la santé porteront sur les domaines suivants :

- Û L'amélioration de la qualité des services de santé, augmentation de la demande et lutte contre la maladie ;
- Û L'accessibilité financière, soutien à la demande et participation ;
- Û le renforcement des capacités Institutionnelles et Décentralisation
- Û l'accessibilité financière
- Û l'amélioration de la disponibilité des ressources humaines de qualité ;
- Û le renforcement des activités de prévention de la lutte contre le VIH par la multiplication des CCDV ;
- Û la disponibilité des médicaments essentiels (y compris les ARV), de vaccins et consommables médicaux ;
- Û la distribution gratuite des CTA (Combinaisons thérapeutique à base d'Artémisine) pour tous les enfants de moins de 5 ans dans toutes les structures publiques et communautaires ;
- Û la distribution gratuite de la SP (Sulfadoxine Pyriméthamine) pour toutes les femmes enceintes vues en consultation prénatales dans toutes les structures publiques et communautaires ;
- Û l'offre gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticides à tous les enfants vus à la vaccination et aux femmes enceintes vues dans toutes les structures publiques et communautaires ;
- Û la mise en œuvre de « l'opération miracle » à travers la coopération tripartite Mali Cuba Venezuela (concernant la gratuité de la chirurgie de la cataracte ainsi que la prise en charge des médicaments et consommables y afférents). Le coût prévisionnel du volet médicaments et consommables est d'environ 243 millions de FCFA en 2007 ;
- Û la réforme des Etablissements Hospitaliers et autres Etablissements de Recherche, etc.

### 3.2.3. Emploi/formation professionnelle

L'une des contraintes au Mali à l'emploi des diplômés demeure l'inadéquation entre la formation et l'emploi à laquelle on peut ajouter la faiblesse de la structure du marché en terme de création d'emplois durables. Avec les grands chantiers qui seront lancés dans le cadre de la deuxième génération du CSLP, notamment dans les domaines de la cimenterie, la sucrerie, les aménagement agricoles, les transports et infrastructures, le textile, le bétail et la viande, la transformation des fruits et légumes, la recherche pétrolière, etc., des emplois durables pourront être créés à moyen terme.

### 3.2.4. Habitat/urbanisme

Les perspectives et potentialités pour l'année 2007 se présentent comme suit :

- l'achèvement des travaux de réalisation des 1.087 logements sociaux de la dernière du programme de 3.500 ;
- l'achèvement des travaux de réalisation des 566 logements avec IFA BACO et la SEMA-sa ;
- l'exécution du projet de réalisation des 2.000 logements avec la société Metro Ikram ;
- le suivi du programme de réalisation de 2.324 logements au profit des coopératives d'habitats.

Avec les nouvelles mesures régissant la vente des parcelles et les facilités de transformation des titres de propriétés ainsi que la poursuite du soutien de l'Etat aux sociétés immobilières, les conditions d'accès au logement seront meilleures. Afin de permettre aux particuliers d'accompagner les efforts de l'Etat, par un niveau plus élevé des réalisations individuelles, des mesures devraient être prises en faveur de la baisse des prix de matériaux de construction.

### 3.2.5. Accès à l'Eau et l'Electricité

L'accès à des services d'eau potable est une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement du millénaire et ceux du CSLP.

Afin d'accélérer l'approvisionnement en eau potable et un plus grand accès aux sources d'énergie, les perspectives portent notamment sur :

- l'amélioration de la connaissance et la gestion des ressources en eau,
- La réalisation de 400 points d'eau, de 76 systèmes d'adduction d'eau et la réhabilitation de 300 points d'eau et de 86 systèmes d'adduction d'eau à travers divers projets inscrits au Plan National d'Accès à l'Eau Potable ;
- Le renforcement de l'adduction d'eau de la Ville de Bamako par l'équipement et le raccordement des 5 forages de la zone aéroportuaire, la construction des filtres au niveau de la station de Djikoroni, et l'installation de 2 stations compactes de potabilisation ;
- la réalisation d'environ 130 km de réseaux électriques ;
- la réalisation de un (01) ZEM sur les dix (10) étudiées dans le cadre du programme Décennale d'Electrification Rurale (PRODER) ;
- l'alimentation de 20.000 nouveaux abonnés en électricité en 2007 ;
- l'électrification de 20 nouvelles localités à partir des PTF ;
- la création et la mise en place du Comité National de promotion du Gaz Butane et du Pétrole Lampant ;
- l'appui à l'acquisition des premiers réchauds de cuisson par les ménages et le maintien de la subvention sur le prix du gaz butane ; etc.

### 3.2.6. Genre

La promotion de la femme est une volonté politique sans équivoque<sup>8</sup>. L'existence depuis en 1997 du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille est la marque de la volonté politique de prendre en compte les femmes et les enfants dans les actions de développement.

---

<sup>8</sup> Propos du Président de la République lors de la célébration du 8 mars 2005.

La participation des femmes à la prise de décisions dans les affaires publiques, administratives et politiques est fortement sollicitée par les organisations féminines. Le Président de la République a fait part de sa pleine adhésion à l'égalité des chances, à l'équité et au respect des quotas au niveau des collectivités locales.

La promotion économique de la Femme figure en bonne place dans les priorités du Gouvernement ; à travers notamment le renforcement de la microfinance au profit des femmes. D'autres aspects relatifs à l'accès à l'eau potable, la paix, la sécurité alimentaire, le projet de code du mariage, etc. seront aussi en premier plan dans la stratégie de développement. L'année 2007 sera marquée par la mise en œuvre de la stratégie de promotion et de soutien des candidates aux différentes élections (présidentielle et législative). En matière de jeunesse, l'année sera marquée par la réinsertion de 75 anciens sportifs, la formation et l'équipement de 150 jeunes dans les camps de jeunesse de Toukoto, Soufouroulaye et Kidal.

### 3.2.7. Culture

Afin de renforcer les actions de promotion des activités artistiques et culturelles, le Département envisage d'élaborer les Termes de Référence et démarrer l'étude sur l'économie de la culture, élaborer des plans de conservation et de gestion des sites du patrimoine mondial au Mali, organiser les travaux de recherche sur les traditions culturelles du Mali, etc.

La principale activité culturelle mondiale qui concerne particulièrement le Mali est l'élection des sept nouvelles merveilles du monde pour laquelle la ville de Tombouctou est candidate.

### 2.2.8. Artisanat et tourisme

Les innovations majeures en 2007 concernent essentiellement la réalisation du plan directeur du tourisme, la mise en place du système d'information statistique du tourisme ainsi que des enquêtes des visiteurs, l'appui à l'aménagement des sites de Sikasso (Palais de Kélétiogui, chutes de Woroni), l'édition de l'annuaire 2006 des statistiques touristiques, etc.

En matière d'artisanat, les perspectives concernent la mise en œuvre du schéma directeur de développement.

### 3.2.8. Sécurité Alimentaire

En vue d'une meilleure prévention et une meilleure gestion des crises alimentaires, le Conseil National de Sécurité Alimentaire envisage les activités suivantes :

- la reconstitution du stock national de sécurité (SNS) à hauteur de 35.000 tonnes avec l'achat de 16.000 tonnes de céréales;
- la reconstitution du fonds de sécurité alimentaire (FSA) pour 5,5 milliards de FCFA;
- la constitution du Stock d'Intervention à hauteur de 35.000 tonnes : achat de 4.000 tonnes de riz local ;
- la sensibilisation des populations et comités de gestion des banques de céréales pour la reconstitution des banques ;
- l'approvisionnement des opérateurs économiques et du marché avec 20.000 tonnes de riz à la période de soudure ;
- l'appui aux populations en difficultés alimentaires dans le cadre des vivres contre travail ou formation, des cantines scolaires, de la santé-nutrition et des distributions gratuites.

### 3.2.9. Sinistres divers

Le dispositif de prévention et de prise en charge des sinistres et catastrophes n'est pas suffisant pour couvrir tout le territoire.

Toutefois en perspectives, il est prévu :

- l'instauration du port de la ceinture de sécurité pour les automobilistes et du casque pour les motocyclistes ;
- l'installation de centres de secours dans les villes et sur les routes (4 centres de secours supplémentaires à Bamako, un supplémentaire par région) ;
- l'installation de 10 postes de secours routiers en raz campagne ;
- le renforcement des équipements (véhicules d'incendie, ambulances équipées, véhicules de secours routiers, etc.) ;
- la mise en place de stocks de secours (tentes, alimentation, appareils de purification d'eau) ;
- la formation des agents en prévention des catastrophes et d'organisation des secours (exercice de simulation) en camp bloqué de trois jours par région ;
- le renforcement du dispositif de coordination de toutes les structures chargées de la circulation routière et de la délivrance des documents y afférents (Permis de conduire, certificat d'aptitude des auto écoles, contrôle technique, etc.) ;
- le renforcement de la sensibilisation des populations pour un plus grand civisme ;
- l'introduction du code de la route dans les programmes scolaires ;
- l'introduction de nouvelles mesures (port de ceinture, casque) etc.

#### IV- RECOMMANDATIONS DE MESURES EN MATIERE DE POLITIQUE ECONOMIQUE

En 2006, le taux de croissance économique réel a atteint 5,3% contre 6,1% en 2005. Cette décélération est essentiellement imputable à la baisse de la production de coton. Les prix ont été relativement modérés en 2006 avec un taux de 1,5% contre 6,4% en 2005.

Cependant, l'allure de la croissance amorcée depuis quelques années a été maintenue en 2006 grâce à la vigueur des productions minière et céréalière.

Sur le plan macro-budgétaire, le Mali a bénéficié en plus des ressources provenant de l'initiative PPTE, celle de l'Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM). La rigueur dans la gestion budgétaire s'est poursuivie avec une orientation des dépenses vers les secteurs sociaux et les infrastructures de base. L'embellie des cours mondiaux de l'or a favorisé une amélioration de la balance des paiements en 2006.

Malgré les efforts en matière de gestion budgétaire et monétaire, des difficultés persistent quant au respect de tous les critères de convergence de l'UEMOA. Le Mali a respecté en 2006 six de ces critères dont le critère clé (solde budgétaire de base hors PPTE sur le PIB) qui s'est situé à 0,8%. Le taux de pression fiscale et le ratio du solde extérieur courant sur le PIB posent de réels problèmes au Mali.

La situation sociale a été relativement calme et apaisée, les indicateurs sociaux, notamment ceux relatifs à l'éducation, la santé, l'eau potable, l'emploi, entre autres ont été satisfaisants.

Les performances économiques de 2006 se poursuivront en 2007 ; ainsi, il est prévu un taux de croissance du PIB de 5,2% en 2007. Cette croissance proviendrait essentiellement d'une relance de la production agricole.

De l'examen des différents agrégats macroéconomiques de ces dernières années, il ressort que l'économie du Mali est caractérisée par :

- une production agricole qui accuse de fortes fluctuations résultant de la pluviométrie ;
- une dépendance du pays au financement extérieur en raison de l'insuffisance de l'épargne intérieure ;
- une fluctuation du cours des produits d'exportation (notamment l'or et le coton) ;
- une augmentation continue des prix des produits d'importation (pétrole, biens d'équipement) ;
- une vulnérabilité de l'économie face aux chocs exogènes ;
- une prépondérance de la fiscalité de porte dans les recettes totales.

Des mesures macroéconomiques et structurelles devront être mises en œuvre en vue de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes, de maîtriser les chocs endogènes qui entravent l'atteinte des objectifs de nos politiques économiques, et d'améliorer les indicateurs de suivi-évaluation du CSLP.

En vue d'atteindre les objectifs du CSLP de deuxième génération, un certain nombre de recommandations s'imposent à court et moyen termes aux plan macroéconomique et sectoriel.

#### 4.1. Au plan macroéconomique

1. Assurer un suivi évaluation régulier des actions de lutte contre la pauvreté à travers l'opérationnalisation du plan d'action du CSLP-II ;
2. Renforcer et accélérer les programmes d'aménagements hydro-agricoles ainsi que la mécanisation de l'agriculture afin de développer les cultures irriguées et les cultures de contre saison en vue de réduire la vulnérabilité du secteur primaire aux aléas climatiques ;
3. Prendre des mesures en faveur de la réduction du coût des facteurs de production (Eau, Electricité, Téléphone, Transport, etc.) afin d'attirer les investisseurs étrangers vers les secteurs porteurs et d'encourager l'investissement privé national dans tous les domaines ;
4. Créer des zones industrielles viabilisées et faciliter l'obtention des terrains industriels ;
5. Mettre en place un fonds de promotion et de garantie des investissements industriels.
6. Renforcer le dispositif de sécurité alimentaire ;
7. Prendre les dispositions institutionnelles en vue d'une utilisation judicieuse des plus values qu'engendrerait l'annulation de la dette multilatérale du Mali ;
8. Dynamiser les cadres de concertation par la mise en place d'un secrétariat permanent du dialogue social ;
9. Renforcer le conseil national de la société civile et les autres organisations faïtières ;
10. Prendre des mesures pour diminuer les conflits fonciers ;
11. Renforcer le cadre juridique et institutionnel (transferts de compétences) en terme de décentralisation ;
12. Assurer une bonne préparation des élections de 2007 ;
13. Maintenir et renforcer l'image du pays en matière de stabilité socio-politique, de bonne gouvernance, et de transparence dans la gestion des affaires publiques ;
14. Mobiliser les ressources pour le financement du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2008 ;
15. Renforcer les capacités techniques et humaines des services chargés de la planification par le recrutement d'agents et l'amélioration de leurs conditions de travail ;
16. Instituer un système de centralisation des statistiques économiques, financières et sociales par le renforcement des capacités du Comité de Prévision et de Modélisation (CPM).

#### 4.2. Au niveau sectoriel

##### Au titre de la santé

- Poursuivre l'extension des services de santé et renforcer leur qualité ;
- Renforcer le dispositif de la gratuité de la césarienne et des anti-rétroviraux sur toute l'étendue du territoire ;
- Assurer la mise en œuvre de « l'opération miracle » ;
- Renforcer et pérenniser le dispositif de suivi et d'intervention de la grippe aviaire au Mali ;
- Augmenter l'utilisation des services de santé par les populations.

##### Au titre de l'éducation/ emploi / Formation professionnelle

- Renforcer la qualité des services de l'éducation ;
- Veiller à l'adéquation entre la formation initiale et l'emploi ;
- Créer des centres de formation professionnels appropriés et des centres d'apprentissage.

##### Au titre de l'habitat/urbanisme

- Prendre des mesures en faveur de la baisse des prix de matériaux de construction.

#### Au titre de la promotion de la femme et de l'équité

- Promouvoir la participation des femmes à la vie publique et politique, notamment les élections présidentielle et législative de 2007 ;
- Assurer la mise en œuvre du projet d'appui aux opératrices économiques.
- Renforcer le dispositif de l'accès de la fille à l'éducation à tous les niveaux et assurer la formation continue des femmes ;
- Elaborer les outils statistiques pour la production des données spécifiques relatives au genre (sexospécificité, géographique, handicap, exclusion, etc.) ;
- Renforcer les capacités nationales en genre pour une systématisation de sa prise en compte dans les politiques et stratégies de développement du pays.

#### Au titre de la sécurité alimentaire

- Renforcer le stock national de sécurité (SNS) alimentaire et l'élargir au riz ;
- Poursuivre de la mise en place des comités locaux et communaux de sécurité alimentaire.

#### Au titre de l'environnement/Assainissement

- Vulgariser l'utilisation, à grande échelle, des énergies nouvelles et renouvelables ;
- Limiter la déforestation ;
- Renforcer le dispositif d'hygiène et d'assainissement public.

#### Au titre de la culture, de l'artisanat et du tourisme

- Intensifier les actions de sensibilisation pour l'élection de la ville de Tombouctou parmi sept nouvelles merveilles du monde ;
- Réaliser le recensement des artisans et renforcer l'organisation du secteur de l'artisanat ;
- Améliorer les infrastructures artisanales et touristiques ;
- Promouvoir une véritable industrie culturelle ;
- Poursuivre la lutte contre la piraterie des œuvres artistiques.

#### Au titre de la protection civile

- Constituer des stocks de secours (tentes, aliments, appareils de purification d'eau etc.) pour faire face aux catastrophes ; etc.
- Moderniser le trafic routier ;
- Moderniser et renforcer le parc routier ;
- Instituer le code de la route et la prévention des sinistres dans les programmes scolaires ;
- Intensifier la vigilance et le contrôle dans l'attribution des documents aux usagers de la route ;
- Appliquer les nouvelles mesures de port obligatoire de la ceinture de sécurité et du casque ;
- Renforcer la sécurité intérieure des personnes et des biens ;
- Renforcer les capacités techniques, financières et humaines des services de la protection civile.

# V - ANNEXES

## ANNEXE N°1 : Indicateurs macroéconomiques entre 2004 et 2007

<b>Indicateurs de performance macro-économiques et critères décisionnels</b>				
<b>INDICATEURS/ANNEES</b>	<i>réal</i> <b>2004</b>	<i>réal</i> <b>2005</b>	<i>prov</i> <b>2006</b>	<i>Est</i> <b>2007</b>
PIB aux prix du marché (mrd. FCFA courants)	2632,1	2797,9	3096,9	3346,2
PIB nominal par tête en FCFA	230 498	246 674	266 356	299 885
PIB réel par tête en FCFA	111 151	114 820	117 404	123 099
PIB aux prix du marché (md. FCFA constant)	1269,2	1347,1	1417,8	1490,9
Taux de croissance réelle du PIB aux prix du marché	2,3%	6,1%	5,3%	5,2%
- PIB secteur primaire	-4,1%	6,6%	4,3%	5,7%
- PIB secteur secondaire	2,7%	8,2%	8,3%	1,4%
- PIB secteur tertiaire	7,1%	4,6%	9,4%	5,2%
FBCF total (mrd. FCFA courants)	446,64	446,70	528,56	578,81
- FBCF privée (mrd. FCFA courants)	251,93	246,96	286,48	314,71
- FBCF publique (mrd. FCFA courants)	194,71	199,74	242,08	264,10
Taux d'investissements bruts (I/PIBm)	22,0%	21,4%	21,0%	19,1%
Taux d'investissement fixe (FBCF/PIBm)	17,0%	16,0%	17,1%	17,3%
- FBCF publique en % du PIBm	7,4%	7,1%	7,8%	7,9%
- FBCF privée en % du PIBm	9,6%	8,8%	9,3%	9,4%
Coefficient marginal de capital	3,2	2,4	2,0	1,7
Taux d'épargne intérieure (en % PIBm)	13,8%	16,8%	21,2%	18,8%
Taux d'épargne extérieure (= - balance des ressources BP / PIBm)	10,2%	9,1%	7,4%	6,4%
Taux d'épargne nationale brute (en % PIBm)	13,7%	17,1%	22,5%	20,4%
Taux de consommation (en % PIBm)	86,2%	83,2%	78,8%	81,2%
- Taux de consommation privée	74,1%	71,4%	67,6%	69,9%
- Taux de consommation publique	12,1%	11,7%	11,2%	11,3%
<b>Balance des paiements</b>				
Taux d'importation (en % du PIBm), prix cour.	32,6%	32,9%	32,4%	31,8%
Taux d'exportation (en % du PIBm), prix cour.	24,4%	25,6%	26,9%	26,6%
Compte courant (hors transf. off.) en % du PIBm	-10,2%	-10,1%	-6,4%	-8,8%
<b>Finances publiques</b>				
Taux de pression fiscale	14,9%	15,4%	14,7%	14,9%
Taux de croissance des recettes totales	7,8%	11,4%	7,7%	27,6%
Taux de croissance des dépenses budgétaires	14,3%	8,9%	12,4%	49,4%
Solde global (base engagements), hors dons, en % du PIB	-6,5%	-7,4%	-7,1%	-9,1%
Solde global (base engagements), dons compris, en % du PIB	-2,6%	-3,3%	32,6%	-3,7%
<b>Situation monétaire</b>				
Créances sur le trésor (taux de croissance)	-20,3%	-55,8%	280,6%	15,8%
Créances sur l'économie (taux de croissance)	6,8%	0,1%	3,2%	4,8%
Croissance de la masse monétaire (M2)	0,6%	9,5%	1,5%	5,2%
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2, fin de période)	3,431	3,444	3,765	3,813
Taux de liquidité (M2/PIBm)	0,291	0,290	0,266	0,262
	<i>réal</i>	<i>réal</i>	<i>prov</i>	<i>Est</i>
<b>Critères de convergence UEMOA</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>Critères de premier rang:</b>				
Ratio du solde budgétaire de base / PIB m	0,4%	-0,1%	0,8%	-8,0%
Taux d'inflation (IHPC Bamako)	-3,1%	6,4%	1,5%	1,9%
Encours de la dette publique extérieure	1818,5	1617,0	629,0	745,7
Ratio encours de la dette publique extérieure/PIBm	69,1%	57,8%	20,3%	22,3%
Variation des Arriérés de paiement intérieurs (en mrd. FCFA)	0	0	0	0
Variation des Arriérés de paiement extérieurs (en mrd. FCFA)	0	0	0	0
<b>Critères de second rang:</b>				
Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales	30,9%	30,9%	31,7%	31,0%
Ratio investissem. publics financés sur ress. internes sur rec. fisc.	22,7%	22,0%	22,6%	22,7%
Ratio déficit extérieur courant hors transferts publics / PIB m	-10,2%	-10,4%	-6,4%	-8,8%
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB m)	14,9%	15,9%	15,2%	15,2%

Source: Modèle MME\_DNPD

## ANNEXE 2 : Evolution du PIB entre 2004 et 2007

<b>PIB AU PRIX COURRANTS</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>RESSOURCES</b>				
<b>PIB Secteur primaire (prix cour.)</b>	<b>900,75</b>	<b>991,52</b>	<b>1058,70</b>	<b>1155,37</b>
PIB Agriculture vivriere hors riz (prix cour.)	327,78	375,59	430,87	461,46
PIB branche consolidé du riz (prix cour.)	80,19	91,34	99,73	114,14
PIB Agriculture industrielle hors coton (prix cour.)	24,38	40,81	44,32	47,92
PIB branche consolidé coton (prix cour.)	89,65	66,56	53,78	66,65
PIB Elevage (prix cour.)	237,51	260,54	270,62	295,64
PIB Peche (prix cour.)	20,26	22,47	22,19	23,45
PIB Sylviculture (prix cour.)	120,98	134,21	137,20	146,10
<b>PIB Secteur secondaire (prix cour.)</b>	<b>569,31</b>	<b>625,55</b>	<b>684,07</b>	<b>715,47</b>
PIB Produits de l'extraction (prix cour.)	162,32	202,59	238,09	238,80
PIB Industries alimentaires (prix cour.)	79,39	82,59	83,81	84,64
PIB Industries textiles,cuir et vannerie (prix cour.)	112,32	116,84	118,12	125,50
PIB Autres industries (prix cour.)	56,00	58,26	52,76	55,19
PIB Electricité eau (prix cour.)	42,80	50,17	57,39	67,91
PIB Construction (prix cour.)	116,48	115,10	133,89	143,42
<b>PIB Secteur tertiaire (prix cour.)</b>	<b>901,60</b>	<b>971,22</b>	<b>1082,07</b>	<b>1152,71</b>
PIB Commerce (prix cour.)	323,37	363,80	420,66	450,66
PIB Transport et communication (prix cour.)	115,43	125,25	149,06	160,97
PIB Autres services prives (prix cour.)	167,51	184,59	197,73	218,30
PIB Services financiers (prix cour.)	19,26	24,57	26,77	26,77
PIB Administration publique (prix cour.)	289,19	286,59	301,92	310,08
PIB Production imputée de services bancaires (marges d'intérêt)	-13,17	-13,58	-14,07	-14,07
<b>PIB au coût des facteurs, prix courants</b>	<b>2371,65</b>	<b>2588,29</b>	<b>2824,84</b>	<b>3023,54</b>
Taxes indirectes (moins subventions) (prix cour.)	260,40	209,64	272,10	322,62
<b>PIB au prix du marché (prix cour.)</b>	<b>2632,06</b>	<b>2797,93</b>	<b>3096,94</b>	<b>3346,16</b>
<b>EMPLOIS</b>				
	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>CONSOMMATION FINALE</b>	<b>2269,29</b>	<b>2484,96</b>	<b>2681,33</b>	<b>2879,08</b>
MENAGES	1796,72	1994,56	2127,872	2275,8051
ADMINISTRATIONS	472,57	490,39	553,46	603,27029
<b>FORM. BRUTE DE CAPITAL (Investissements)</b>	<b>577,84</b>	<b>541,14</b>	<b>554,56</b>	<b>624,64</b>
FBCF	<b>446,64</b>	<b>446,70</b>	<b>528,56</b>	<b>578,81</b>
Privee	251,93	246,96	286,48	314,71
Publique	194,71	199,74	242,08	264,10
VARIATION DE STOCKS	131,20	94,44	26,01	45,82
<b>EXPORTATIONS</b>	<b>643,23</b>	<b>724,33</b>	<b>978,08</b>	<b>962,49</b>
<b>IMPORTATIONS</b>	<b>858,30</b>	<b>952,50</b>	<b>1117,03</b>	<b>1120,04</b>

Source : DNSI/Comptes nationaux

**ANNEXE 3 : Evolution de la croissance sectorielle et de la contribution à la croissance entre 2004 et 2007**

<b>CROISSANCE REELLE</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>RESSOURCES</b>				
<b>PIB Secteur primaire (prix const.)</b>	<b>-4,1%</b>	<b>6,6%</b>	<b>4,3%</b>	<b>5,7%</b>
PIB Agriculture vivriere hors riz (prix const.)	-11,5%	11,2%	10,0%	5,0%
PIB branche consolidé du riz (prix constants)	-12,0%	11,1%	6,0%	7,3%
PIB Agriculture industrielle hors coton (prix const.)	-11,9%	58,6%	3,0%	6,0%
PIB branche consolidé coton (prix const.)	-4,5%	-7,2%	-21,6%	19,2%
PIB Elevage (prix const.)	7,3%	1,6%	4,0%	4,0%
PIB Peche (prix const.)	2,6%	3,4%	4,0%	3,6%
PIB Sylviculture (prix const.)	2,6%	3,4%	3,8%	3,6%
<b>PIB Secteur secondaire (prix const.)</b>	<b>2,7%</b>	<b>8,2%</b>	<b>8,3%</b>	<b>1,4%</b>
PIB Produits de l'extraction (prix const.)	-15,2%	19,3%	17,8%	0,7%
PIB Agroalimentaire-boisson-tabac (prix const.)	19,0%	0,0%	0,9%	-2,0%
PIB Industries textiles (prix const.)	19,0%	0,5%	0,9%	-2,0%
PIB Autres branches manufacturières (prix const.)	19,0%	0,5%	0,9%	-2,0%
PIB Electricité eau (prix const.)	11,6%	10,2%	10,0%	10,0%
PIB Bâtiment et travaux publics (prix const.)	8,0%	4,0%	3,0%	4,0%
<b>PIB Secteur tertiaire (prix const.)</b>	<b>7,1%</b>	<b>4,6%</b>	<b>9,4%</b>	<b>5,2%</b>
PIB Commerce (prix const.)	6,1%	1,4%	14,0%	5,0%
PIB Transport et télécommunication (prix const.)	14,7%	14,8%	16,0%	10,0%
PIB Autres services marchands non financiers (prix const.)	7,8%	-0,3%	4,0%	4,0%
PIB Services financiers (prix const.)	10,7%	-0,5%	6,0%	5,0%
PIB Services non marchands (prix const.)	3,9%	7,3%	2,5%	2,8%
PIB Production imputée de services bancaires (marges d'intérêt)	11,2%	0,0%	4,3%	4,4%
<b>PIB au coût des facteurs, prix de 1987</b>	<b>1,7%</b>	<b>6,2%</b>	<b>7,2%</b>	<b>4,4%</b>
Taxes indirectes (moins subventions) (prix const.)	8,8%	5,6%	-15,0%	14,6%
<b>PIB aux prix du marché, prix de 1987</b>	<b>2,3%</b>	<b>6,1%</b>	<b>5,3%</b>	<b>5,2%</b>
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CONSOMMATION FINALE</b>	<b>13,9%</b>	<b>-3,1%</b>	<b>4,6%</b>	<b>4,9%</b>
MENAGES	15,5%	-4,6%	3,2%	3,3%
ADMINISTRATIONS	7,8%	2,8%	9,7%	10,6%
<b>FORM. BRUTE DE CAPITAL (Investissements)</b>	<b>-32,6%</b>	<b>42,0%</b>	<b>10,0%</b>	<b>6,3%</b>
<b>FBCF</b>	<b>7,9%</b>	<b>6,4%</b>	<b>4,0%</b>	<b>4,8%</b>
Privee	4,6%	4,3%	1,9%	5,1%
Publique	12,5%	9,2%	6,5%	4,4%
<b>VARIATION DE STOCKS</b>	<b>-183,3%</b>	<b>-129,2%</b>	<b>115,4%</b>	<b>18,9%</b>
<b>EXPORTATIONS</b>	<b>-6,2%</b>	<b>12,3%</b>	<b>1,3%</b>	<b>-0,7%</b>
<b>IMPORTATIONS</b>	<b>-0,9%</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,8%</b>	<b>-1,6%</b>

Source : DNSI/Comptes nationaux

<b>CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>PIB Secteur primaire (prix const.)</b>	<b>-1,5%</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,9%</b>
PIB Agriculture vivriere hors riz (prix const.)	-1,5%	1,3%	1,2%	0,6%
PIB branche consolidé du riz (prix constants)	-0,5%	0,4%	0,2%	0,3%
PIB Agriculture industrielle hors coton (prix const.)	-0,1%	0,4%	0,0%	0,1%
PIB branche consolidé coton (prix const.)	-0,1%	-0,2%	-0,6%	0,4%
PIB Elevage (prix const.)	0,7%	0,2%	0,4%	0,4%
PIB Peche (prix const.)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
PIB Sylviculture (prix const.)	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>PIB Secteur secondaire (prix const.)</b>	<b>0,6%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,8%</b>	<b>0,3%</b>
PIB Produits de l'extraction (prix const.)	-1,3%	1,3%	1,4%	0,1%
PIB Agroalimentaire-boisson-tabac (prix const.)	0,5%	0,0%	0,0%	-0,1%
PIB Industries textiles (prix const.)	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
PIB Autres branches manufacturières (prix const.)	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
PIB Electricité eau (prix const.)	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
PIB Bâtiment et travaux publics (prix const.)	0,3%	0,2%	0,1%	0,2%
	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>PIB Secteur tertiaire (prix const.)</b>	<b>2,4%</b>	<b>1,6%</b>	<b>3,3%</b>	<b>1,9%</b>
PIB Commerce (prix const.)	0,8%	0,2%	1,8%	0,7%
PIB Transport et télécommunication (prix const.)	0,7%	0,8%	0,9%	0,6%
PIB Autres services marchands non financiers (prix const.)	0,5%	0,0%	0,3%	0,3%
PIB Services financiers (prix const.)	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
PIB Services non marchands (prix const.)	0,4%	0,7%	0,2%	0,2%
PIB Production imputée de services bancaires (marges d'intérêt)	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>PIB au coût des facteurs, prix de 1987</b>	<b>1,5%</b>	<b>5,6%</b>	<b>6,6%</b>	<b>4,1%</b>
Taxes indirectes (moins subventions) (prix const.)	0,7%	0,5%	-1,3%	1,0%
<b>PIB aux prix du marché, prix de 1987</b>	<b>2,3%</b>	<b>6,1%</b>	<b>5,3%</b>	<b>5,2%</b>

Source : DNSI/Comptes nationaux

## ANNEXE 4 : Evolution du TOFE entre 2004 et 2007

TOFE	réal 2004	réal 2005	prov 2006	Est 2007
<b>Total des recettes et dons</b>	<b>557,9</b>	<b>621,6</b>	<b>1790,3</b>	<b>768,1</b>
<b>Recettes totales</b>	<b>454,6</b>	<b>506,6</b>	<b>545,8</b>	<b>586,9</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>412,0</b>	<b>461,3</b>	<b>496,1</b>	<b>539,9</b>
Recettes fiscales	393,3	446,2	470,2	509,7
Impôts directs	76,6	87,9	98,9	106,6
Impôts indirects	316,7	358,3	371,3	403,2
TVA	178,0	185,2	188,4	238,8
TVA intérieure	66,3	66,6	70,0	91,8
TVA sur importations	111,7	118,6	118,4	146,9
Taxe intérieure sur produits pétroliers	30,3	30,2	18,5	27,0
Taxe sur les importations	63,0	76,4	75,5	86,7
Autres droits et taxes	55,7	71,2	110,3	77,7
Remboursement de taxes exonérées	-10,3	-4,7	-21,4	13,5
Recettes non fiscales	18,7	15,1	25,9	30,2
<b>Recettes fonds spéc. et budgets annexes</b>	<b>42,6</b>	<b>45,3</b>	<b>49,7</b>	<b>47,0</b>
<b>Dons</b>	<b>103,3</b>	<b>115,0</b>	<b>1244,5</b>	<b>181,2</b>
Dons pour projets	70,0	70,0	75,5	90,2
Dons budgétaires	33,3	45,0	83,8	89,1
IADM			1085,2	1,9
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>625,7</b>	<b>712,7</b>	<b>768,6</b>	<b>891,4</b>
<b>Dépenses budgétaires</b>	<b>592,1</b>	<b>644,7</b>	<b>724,9</b>	<b>893,7</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>349,9</b>	<b>376,6</b>	<b>395,5</b>	<b>462,6</b>
<b>Salaires</b>	<b>121,7</b>	<b>137,8</b>	<b>147,9</b>	<b>160,0</b>
Fonctionnaires	111,1	122,5	129,7	138,7
Contractuels (HIPC)	10,6	15,3	18,2	21,6
<b>Biens et services</b>	<b>136,5</b>	<b>140,9</b>	<b>143,1</b>	<b>182,2</b>
Matériel	44,4	50,4	55,8	66,7
Communication - énergie	25,5	31,8	25,6	32,6
Déplacements, entretien et carburants	23,6	26,5	28,9	33,6
Elections	5,4	1,2	2,6	15,0
Autres dépenses sur biens et services	37,6	31,0	30,2	34,3
<b>Transferts et subventions</b>	<b>74,5</b>	<b>79,6</b>	<b>89,5</b>	<b>105,9</b>
Bourses	5,6	5,5	5,6	5,6
Filet social	10,0	9,8	9,2	10,0
Subvention eau-énergie	2,0	0,0	0,0	0,0
Subvention secteur coton	0,0	0,0	0,0	0,0
Subvention CRM	17,7	17,0	18,0	21,8
Plans sociaux	0,0	0,0	0,0	1,0
Dépenses PAGE	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts et subventions	39,2	47,2	56,7	67,5
<b>Intérêts dus</b>	<b>17,2</b>	<b>18,3</b>	<b>15,0</b>	<b>14,1</b>
Dettes intérieure	1,5	2,3	1,0	2,8
FMI	0,4	0,4	0,0	0,0
BCEAO (avance stat. et BDM)	0,8	0,7	0,5	0,4
Autres intérieurs	0,3	1,2	0,5	2,3
Dettes extérieure (DGDP et tir. fut.)	15,7	16,0	14,0	11,3
<b>Dépenses en capital</b>	<b>242,2</b>	<b>268,1</b>	<b>329,4</b>	<b>431,1</b>
Financement extérieur	152,8	170,0	228,7	268,2
Emprunts	82,8	100,0	100,5	128,8
Dons	70,0	70,0	115,3	139,4
IADM			12,9	
Financement intérieur	89,4	98,1	100,7	162,9
<b>Dépenses fds.spéc. et budgets annexes</b>	<b>42,6</b>	<b>45,3</b>	<b>49,7</b>	<b>47,0</b>
Autres (extrabudgétaires et reconstruction)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Prêts nets</b>	<b>-9,0</b>	<b>22,7</b>	<b>-6,0</b>	<b>-49,3</b>
<b>Solde global (engagements, hors dons)</b>	<b>-171,1</b>	<b>-206,1</b>	<b>-222,8</b>	<b>-304,4</b>
<b>Solde global (engagements)</b>	<b>-67,8</b>	<b>-91,1</b>	<b>1021,7</b>	<b>-123,2</b>
<b>Ajustement</b>	<b>7,9</b>	<b>-10,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>0,0</b>
<b>Solde global (base caisse &amp; hors dons)</b>	<b>-163,2</b>	<b>-216,4</b>	<b>-224,7</b>	<b>-304,4</b>
<b>Solde global (base caisse)</b>	<b>-59,9</b>	<b>-101,4</b>	<b>1019,8</b>	<b>-123,2</b>
<b>FINANCEMENT</b>	<b>59,9</b>	<b>101,4</b>	<b>-1019,8</b>	<b>123,2</b>
<b>Financement extérieur net</b>	<b>74,5</b>	<b>108,8</b>	<b>-898,4</b>	<b>134,2</b>
<b>Emprunts</b>	<b>82,8</b>	<b>119,3</b>	<b>140,6</b>	<b>154,6</b>
Projets	82,8	100,0	100,5	128,8
Prêts budgétaires	0,0	19,3	40,1	25,5
<b>Amortissement (-)</b>	<b>37,0</b>	<b>40,5</b>	<b>-1059,1</b>	<b>30,9</b>
<b>Régulation dette/PPTE</b>	<b>28,7</b>	<b>30,0</b>	<b>20,1</b>	<b>10,5</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>-14,6</b>	<b>-7,4</b>	<b>-121,4</b>	<b>-11,0</b>
bancaire (net)	14,4	33,2	-54,1	2,6
Position nette du Gouvernement	15,2	33,8	-53,5	2,7
Avance statutaire	-2,1	-2,1	-1,6	-2,2
Tirages nets	-15,6	-13,1	-62,6	2,0
FMI rachats	16,7	14,1	-64,7	0,0
FMI achats	1,1	1,0	2,1	2,0
Autres postes (nets)	34,9	51,0	11,7	2,9
Concours cons./Titrisation	-2,0	-2,0	-1,0	0,0
Autres financements monétaires	-0,8	-0,6	-0,6	-0,1
Recettes de privatisation	1,2	9,7	0,9	8,1
Autres financements	-30,2	-50,3	-68,2	-21,7
<b>Gap de financement Etat (+ = déficit)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Pour mémoire:</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PIB aux prix du marché (milliards FCFA, prix courants)</b>	<b>2632,1</b>	<b>2797,9</b>	<b>3096,9</b>	<b>3346,2</b>
Déficit (engagements, hors dons) en % PIB	-6,5%	-7,4%	-7,1%	-9,1%
Déficit (engagements, dons inclus) en % PIB	-2,6%	-3,3%	32,6%	-3,7%

Source : DNTCP/ MME-DNPD

## ANNEXE 5 : Evolution de la Balance des paiements entre 2004 et 2007

B.C.E.A.O. / BAMAKO												
SERVICE DES ETUDES												
BALANCE DES PAIEMENTS DU MALL												
23/05/07 14:45												
LIBELLES	2004			2005			2006*			2007**		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES	798,7	1 014,8	-216,1	911,9	1 142,8	-230,9	1 155,8	1 304,7	-149,0	1 065,7	1 303,7	-238,0
1.1. BIENS	515,8	577,4	-61,5	580,7	656,9	-76,3	807,5	727,8	79,6	699,5	762,0	-62,5
1.1.1. Marchandises générales	242,2	575,2	-333,1	221,1	655,9	-434,9	227,2	727,8	-500,6	206,3	762,0	-555,6
1.1.2. Autres biens (Or non monétaire)	273,7	2,1	271,5	355,5		355,5	580,2		580,2	493,1		493,1
1.2. SERVICES	127,4	280,9	-153,6	144,7	310,2	-165,5	151,1	326,1	-175,0	168,1	339,2	-171,1
1.2.1. Transports	16,2	181,1	-164,9	18,5	190,4	-171,9	16,5	201,7	-185,2	20,5	209,7	-189,2
- dont fret	13,3	146,6	-133,3	13,4	169,1	-155,8	11,5	170,7	-159,2	13,5	178,7	-165,2
1.2.2. Voyages	74,2	35,1	39,1	78,3	40,6	37,7	82,8	42,8	40,0	91,1	44,9	46,1
1.2.3. Services des administrations publiques	7,6	1,9	5,7	11,0	2,8	8,2	14,8	3,4	11,4	15,5	3,8	11,7
1.2.4. Autres services	29,4	62,8	-33,4	36,9	76,4	-39,5	37,0	78,2	-41,2	41,0	80,7	-39,7
1.3. REVENUS	22,7	125,7	-102,9	35,7	144,9	-109,2	43,2	219,5	-176,3	42,4	169,5	-127,2
1.3.1. Rémunération des salariés	9,2	6,5	2,7	12,6	9,8	2,8	13,3	10,0	3,3	14,0	10,5	3,5
1.3.2. Revenu des investissements	13,5	119,2	-105,6	23,1	135,1	-112,0	29,9	209,5	-179,6	28,4	159,0	-130,6
dont intérêts/dette publique		16,1	-16,1		17,0	-17,0		14,5	-14,5		11,3	-11,3
1.4. TRANSFERTS COURANTS	132,8	30,8	101,9	150,9	30,8	120,0	154,0	31,3	122,7	155,8	33,0	122,8
1.4.1. Administrations publiques	53,7	2,3	51,4	63,2	2,1	61,1	62,0	2,3	59,7	59,2	2,5	56,7
dont aide budgétaire	33,3		33,3	45,0		45,0	44,0		44,0	49,2		49,2
1.4.2. Autres secteurs	79,1	28,5	50,6	87,7	28,7	58,9	92,0	29,0	63,0	96,6	30,5	66,1
2 - CPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	348,4	183,3	165,2	503,4	212,8	290,6	1 536,2	1 288,0	248,2	498,3	220,3	278,0
2.1. CAPITAL	80,0	0,0	80,0	78,9	0,3	78,5	1 207,5	0,2	1 207,3	139,1	0,3	138,8
2.1.1. TRANSFERTS DE CAPITAL	80,0		80,0	78,9		78,9	1 207,5		1 207,5	139,1		139,1
2.1.1.1. Administrations publiques	70,0		70,0	72,5		72,5	1 200,5		1 200,5	131,6		131,6
- Remises de dette (IADM)			0,0				1 085,2		1 085,2			0,0
- Autres transferts	70,0		70,0	72,5		72,5	115,3		115,3	131,6		131,6
2.1.1.2. Autres secteurs	10,0		10,0	6,4		6,4	7,0		7,0	7,5		7,5
2.1.2. ACTIFS NON FIN. NON PRODUITS		0,0	0,0		0,3	-0,3		0,2	-0,2		0,3	-0,3
2.2. OPERATIONS FINANCIERES	268,4	183,3	85,2	424,6	212,5	212,1	328,7	1 287,8	-959,1	359,2	220,0	139,2
2.2.1. INVESTISSEMENTS DIRECTS	99,0	46,1	52,9	167,4	48,8	118,5	130,0	54,8	75,2	137,7	59,0	78,7
2.2.1.1. De l'économie à l'étranger	2,1	2,5	-0,4	2,0	1,5	0,5			0,0			0,0
2.2.1.2. De l'étranger dans l'économie	96,9	43,6	53,4	165,4	47,3	118,0	130,0	54,8	75,2	137,7	59,0	78,7
2.2.2. INVEST. DE PORTEFEUILLE	5,8	4,5	1,3	2,3		2,3	3,5	1,1	2,4	4,0	1,5	2,5
2.2.2.1.- Administrations publiques												
2.2.2.1.2.- Autres secteurs	5,8	4,5	1,3	2,3		2,3	3,5	1,1	2,4	4,0	1,5	2,5
2.2.3. AUTRES INVESTISSEMENTS	134,9	132,7	2,2	224,9	163,7	61,2	175,1	1 231,9	-1 056,8	207,0	159,5	47,5
2.2.3.1 Long terme	102,8	43,2	59,5	193,3	82,2	111,1	161,1	1 101,8	-940,7	182,5	71,9	110,6
- Administrations publiques	82,8	37,0	45,8	122,9	39,5	83,4	140,6	1 059,1	-918,5	162,0	30,9	131,1
- budgétaires			0,0	19,3		19,3	40,1		40,1	33,2		33,2
- projets	82,8		82,8	103,6		103,6	100,5		100,5	128,8		128,8
- Autres secteurs	20,0	6,2	13,7	70,4	42,7	27,7	20,5	42,7	-22,2	20,5	41,0	-20,5
2.2.3.2 Court terme	32,1	89,4	-57,3	31,6	81,5	-49,8	14,0	130,1	-116,1	24,5	87,6	-63,1
dont : - Autres secteurs	32,1	89,2	-57,1	31,6	81,5	-49,8	14,0	130,1	-116,1	24,5	87,6	-63,1
2.2.4. FINANCEMENT EXCEPTIONNEL	28,7	0,0	28,7	30,1		30,1	20,1		20,1	10,5		10,5
2.2.4.1. Allègement de dette PPTE	28,7		28,7	30,1		30,1	20,1		20,1	10,5		10,5
2.2.4.2. Variation des arriérés												
2.2.4.3. Financement à rechercher			0,0							0,0		0,0
3- ERREURS ET OMISSIONS NETTES		13,2	-13,2		12,7	-12,7	5,5		5,5			
4- SOLDE GLOBAL			-64,1			47,1			104,7			40,0
5- AVOIRS ET ENGAGEMENTS EXTERIEURS			64,1			-47,1			-104,7			-40,0
5-1 AUTORITES MONETAIRES			64,1	2,6	83,0	-80,5			-104,7			-40,0
5.1.1. Avoirs				0,2	67,1	-67,0						
5.1.2. Engagements				2,4	15,9	-13,5						
5-2 BANQUES				81,1	47,7	33,4						
5.2.1. Avoirs				23,0	31,1	-8,1			6,6			
5.2.2. Engagements				58,1	16,6	41,5						
6- CONTREPARTIE DES REEVALUATIONS						-0,2			1,0			
PM PIB DNSI		2 632,1		2 797,9		3 096,9		3 346,2				
Solde courant hors transferts officiels/PIB en %		-10,2%		-10,4%		-6,7%		-8,8%				
*Estimations												
**Prévisions												

**ANNEXE 6 : La production vivrière par Région en 2006 (en tonnes)**

Région	Mil	Sorgho	Riz	Mais	Fonio	Blé/orge	Total
Kayes	48 690	123 334	7 887	53 593	4 863	-	238 367
Koulikoro	148 112	193 598	21 066	95 111	677	-	458 565
Sikasso	257 503	313 294	124 745	525 542	7 766	-	1 228 849
Ségou	399 047	105 647	520 818	29 273	9 136	45	1 063 967
Mopti	247 762	21 164	195 632	2 863	3 805	-	471 225
Tombouctou	21 880	10 107	134 444	354	-	8 370	175 156
Gao	5 780	2 536	48 645	-	-	150	57 111
Total	1 128 773	769 681	1 053 236	706 737	26 247	8 565	3 693 240

**Source** : RGA/DNSI/DNAMER/-CPS-MAEP/FAO